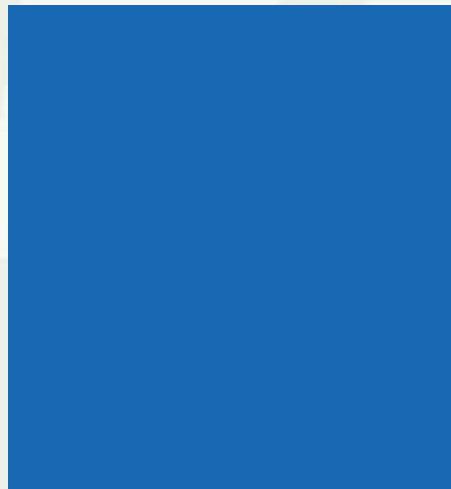


ASPECTS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Conférence nationale sur la pauvreté

***Moyens et stratégies de lutte contre
la pauvreté et l'exclusion sociale
des enfants et des jeunes***

no 21/03



**BSV / /
OFAS / /
UFAS / /**

*Bundessamt für Sozialversicherung
Office fédéral des assurances sociales
Ufficio federale delle assicurazioni sociali
Ufficio federal da las assicuranzas socialas*

L'Office fédéral des assurances sociales publie dans sa série « Aspects de la sécurité sociale » des articles de fond et des rapports de recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine de la sécurité sociale pour les rendre accessibles au grand public et encourager la discussion. Les analyses présentées par les auteurs ne reflètent pas forcément l'opinion de l'Office fédéral des assurances sociales.

Renseignements: Talin Stoffel, Recherche & développement
Office fédéral des assurances sociales
Effingerstrasse 20
3003 Berne
Tel. 031/322 87 65
Fax 031 324 06 87
E-mail: talin.stoffel@bsv.admin.ch

ISBN: 3-905340-90-9

Copyright: Office fédéral des assurances sociales
CH-3003 Berne
Reproduction d'extraits autorisée – excepté à des fins commerciales – avec mention de la source ; copie à l'Office fédéral des assurances sociales.

Diffusion: OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Bern
<http://www.bbl.admin.ch/fr/bundespublikationen/uebersicht/index.htm>

Numéro de commande: [318.010.21/03 f 11.03 410](#)



Office fédéral des assurances sociales

Conférence nationale sur la pauvreté

Moyens et stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes

Textes des interventions

Berne, 23 mai 2003

Tables des matières

Conférence nationale sur la pauvreté.....	1
Michel Valterio	
La pauvreté des enfants en comparaison internationale.....	3
Michael F. Förster	
<i>Exposé complémentaire</i>	
La nouvelle dynamique de la lutte contre la pauvreté sur le plan européen – impulsions pour la Suisse.....	15
Olivier Gerhard	
Pauvreté des enfants – la biographie, point de départ d’une carrière d’exclusion ?.....	23
Gerhard Beisenherz	
<i>Exposé complémentaire</i>	
Enfants et adultes pauvres, partenaires dans l’édification d’une société solidaire ...	33
Ursula Jomini	
Pauvreté et santé : handicap social et promotion de la santé – situation en Europe et perspectives.....	39
Horst Hackauf	
<i>Exposé complémentaire</i>	
Les pauvres vivent moins longtemps.....	51
Carlo Knöpfel	
La reproduction familiale de la précarité.....	55
Franz Schultheis, Nathalie Pigot	
<i>Exposé complémentaire</i>	
La pauvreté des familles n’est pas une fatalité	69
Jean Blanchard	

Conférence nationale sur la pauvreté

Moyens et stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes

Le 23 mai, la Conférence nationale sur la pauvreté, consacrée aux « Moyens et stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes », s'est tenue à Berne, sous la houlette de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Cette conférence donnait suite au postulat Weber, qui demandait de l'organiser afin d'analyser la pauvreté en Suisse, de discuter des ébauches de solutions et des issues à ce problème et d'encourager la collaboration entre les personnes et les organisations intéressées.

La conférence sur la pauvreté a rencontré un vif intérêt, ce qui souligne l'importance et l'actualité du sujet et rappelle que la pauvreté et l'exclusion sociale sont aussi une réalité de la Suisse d'aujourd'hui.

La pauvreté et les personnes qu'elle touche ont changé au cours du temps sans disparaître pour autant. Grâce à l'introduction des assurances sociales, les risques de pauvreté connus que sont l'âge, l'invalidité, la maladie et le décès de celui qui pourvoit aux besoins de la famille ont pu être considérablement diminués. Mais ils ont cédé la place à de nouveaux risques. Actuellement, les personnes les plus exposées à la pauvreté sont entre autres les chômeurs de longue durée, les migrants, les travailleurs sans qualification, les familles monoparentales, les familles nombreuses, les personnes à bas revenu.

Depuis la fin de 2001, on a constaté que le recours à l'aide sociale avait tendance à augmenter. Souvent, dans de tels cas, les enfants sont le facteur qui fait que la famille se retrouve en dessous du seuil de pauvreté. Les enfants sont ainsi un risque de pauvreté et, de plus, ils sont eux-mêmes touchés dans une mesure supérieure à la moyenne par la pauvreté et ses conséquences.

La Conférence nationale sur la pauvreté a donc mis l'accent sur la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes.

L'an dernier, dans les zones urbaines de Suisse, 18,4 % des enfants en dessous de 18 ans bénéficiaient de l'aide sociale, taux qui dans certaines villes a même atteint 10 %. Le double de ce qu'il est dans l'ensemble de la population ! Les jeunes adultes sont eux aussi surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. Cette tendance est particulièrement préoccupante, puisque c'est à ce moment de leur vie que leur sort se décide : vont-ils dépendre essentiellement de l'aide sociale ou trouver un moyen durable de s'en sortir ?

La pauvreté ne doit pas être considérée uniquement du point de vue pécuniaire. Elle ne se caractérise pas uniquement par le manque d'argent, mais souvent aussi par le manque d'activités culturelles et sociales et une mauvaise santé. Les études ont montré que les enfants qui ont grandi dans la pauvreté sont plus souvent malades ou atteints de troubles psychosomatiques tels que des maux de tête et de dos ou l'insomnie. Les pauvres participent peu – pour ne pas dire jamais – à la vie sociale, culturelle, politique et économique. C'est là une tendance dangereuse, qui n'est dans l'intérêt ni de la société civile, qui a besoin de citoyens actifs, ni de l'économie, qui recherche clientèle et main-d'œuvre.

Eradiquer la pauvreté et encourager l'intégration sociale des personnes touchées par ce phénomène doit, en Suisse aussi, être une priorité politique. Un premier petit pas a été fait avec la Conférence nationale sur la pauvreté. Elle a exposé au grand jour que des problèmes existent et qu'ils ne vont pas disparaître d'eux-mêmes. Mais elle a aussi montré que l'on peut agir. Il faut maintenant concrétiser les options qui s'offrent à nous et continuer sur cette lancée. L'une des clés du succès d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est la coordination et la collaboration de tous les acteurs. Evidemment, un tel engagement doit être pris conjointement par les communes, les cantons, la Confédération, en association avec les organisations non gouvernementales, les partenaires sociaux et bien entendu les personnes touchées par la pauvreté. La conférence a exigé l'élaboration d'un plan d'action national destiné à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans l'intervalle, le Conseil fédéral a estimé dans sa réponse à la motion Rechsteiner qu'il vaut la peine d'étudier cette possibilité.

Les exposés et les exposés complémentaires de la Conférences nationale sur la pauvreté vous sont présentés dans ces actes. Ceux-ci suivent le déroulement de la réunion : chaque exposé qui aborde la question du point de vue scientifique est suivi d'un exposé complémentaire qui étudie la problématique sous l'angle pratique, à la lumière des expériences faites.

Michel Valterio, directeur suppléant, office fédéral des assurances sociales

La pauvreté des enfants en comparaison internationale

A quoi sont dues les différences entre les pays et quelles sont les limites de la pauvreté financière ?

Michael F. Förster

Centre européen de recherche en politique sociale, Vienne

1. Introduction

Ces dernières années, la question de la pauvreté financière des enfants a fait l'objet d'une attention croissante dans un contexte international. Selon un rapport succinct relatif à la pauvreté des enfants dans 13 pays de l'UE publié dans l'annuaire Eurostat 2000, en 1996, les enfants de tous les États membres, à l'exception du Danemark et de la Grèce, présentent un risque de pauvreté supérieur à la moyenne. Aussi, la pauvreté des enfants dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE est en hausse. Cependant, même des rapports nationaux relatifs à la pauvreté incluent de plus en plus des comparaisons internationales, notamment en matière de pauvreté des enfants. La première conférence nationale sur la pauvreté du 23 mai 2003, en Suisse, a pour thème central « la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes ». L'exposé¹ présenté lors de cette conférence a ainsi abordé les questions cruciales suivantes :

- Quel est le niveau de pauvreté monétaire en comparaison internationale, et comment les indicateurs de pauvreté ont-ils évolué cette dernière décennie ?
- Comment la situation économique des enfants des années 90 a-t-elle changé ? Le différentiel de revenu s'est-il étendu à d'autres groupes d'âge ?
- Y a-t-il eu une évolution internationale vers une pauvreté monétaire accrue parmi les enfants ?
- Quels facteurs déterminants peut-on identifier pour les différentiels de pauvreté existant entre différents pays ou groupes de pays ? En matière de démographie, de marché du travail et de politique sociale, quels facteurs déterminent la pauvreté des enfants ?

¹ Les arguments, analyses et résultats présentés dans l'exposé se fondent essentiellement sur deux travaux récents : Förster (2003) et Förster et al. (2002) (cf. bibliographie).

- Quelles sont les limites de la pauvreté financière ? L'utilisation d'indicateurs de pauvreté non monétaires permet-elle une meilleure comparaison internationale, en particulier entre les « anciens » et les « nouveaux » pays de l'UE ?

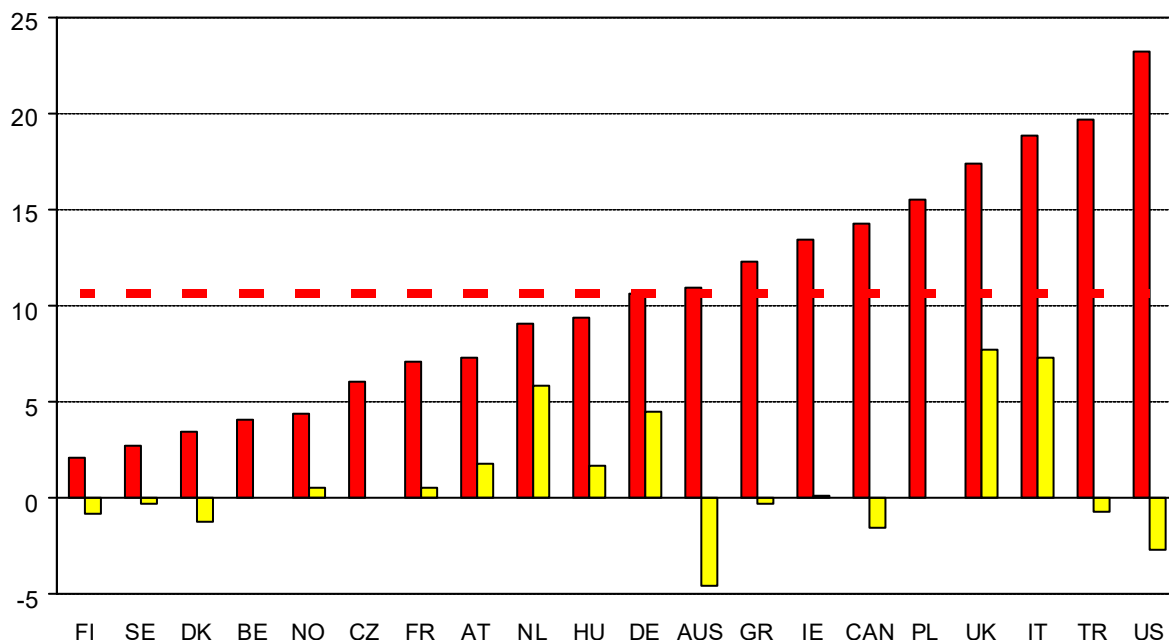
2. Tendence générale dans la zone OCDE

En comparaison internationale, des différences significatives existent au niveau de la pauvreté monétaire. En ce qui concerne la situation économique *relative* des enfants par rapport à l'ensemble de la population, il n'y a eu ni dégradation radicale ni amélioration : les ressources financières de leurs foyers sont restées en moyenne de 10 % inférieures à celles de l'ensemble de la population et de 30 % inférieures à celles des adultes (Förster 2003). Il existe pourtant des différences significatives entre les pays. Alors que les revenus de la plus jeune catégorie sociale des quatre pays nordiques et de la Grèce correspondaient à ceux de l'ensemble de la population et qu'en Belgique, ils les dépassaient même, ceux des pays anglo-saxons se situaient en dessous de la moyenne OCDE.

Ces différences entre les pays se reflètent également au niveau de la pauvreté monétaire chez les enfants², bien que les différences entre les pays en matière de pauvreté des enfants d'avantage prononcées qu'en matière de pauvreté totale : avec une moyenne générale de quelque 11 %, les taux de pauvreté des enfants vont de 2 % à 23 %. Les taux des pays nordiques et de quelques pays d'Europe continentale affichent des taux très bas – moins de 8 % – alors que la Grande-Bretagne, les États-Unis et quelques pays d'Europe méridionale affichent des taux de plus de 17 %. La Pologne, l'Irlande et le Canada font eux aussi état d'une pauvreté des enfants supérieure à la moyenne (bien que dans des proportions différentes), tandis que la République tchèque, la France et l'Autriche affichent des taux plutôt inférieurs à la moyenne. Les autres pays, y compris l'Allemagne, se situent tout juste dans la moyenne OCDE (voir graphique 1).

² La pauvreté des enfants est décrite comme la pauvreté monétaire *relative* des moins de 18 ans, soit le pourcentage des personnes vivant dans des ménages dont le revenu disponible pondéré est inférieur de 50 % au revenu médian national. Ce seuil de pauvreté est inférieur aux 60 % du revenu médian utilisés au sein de l'Union européenne, décrivant la « risque de pauvreté ».

Graphique 1 : taux de pauvreté des enfants dans la zone OCDE au milieu des années 90 et modifications (en points) entre les années 80 et 90



Source : Förster et Pellizzari (2000)

Remarque : taux de pauvreté des enfants égal au pourcentage des enfants vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur de 50 % au revenu disponible médian ; « élasticité d'équivalence » de 0,5.

En ce qui concerne la tendance, certains pays ont affiché une augmentation de la pauvreté des enfants, qu'ils aient eu une base de départ plus basse ou plus haute. Dans d'autres pays, les taux de pauvreté des enfants ont considérablement baissé. On ne peut ainsi parler de convergence vers un même niveau international, bas ou élevé : les disparités continuent d'exister.

En outre, il importe de relever que, dans la majorité des 20 pays de l'OCDE observés, les taux de pauvreté monétaire sont plus élevés dans les catégories sociales plus âgées (plus de 65 ans et, en particulier, plus de 75 ans) que chez les enfants et les jeunes, malgré l'amélioration générale du niveau relatif de revenu observée cette dernière décennie chez les personnes âgées.

Nous discuterons brièvement ci-après les éventuels facteurs déterminants pour ces différences entre les pays décrites plus haut au niveau de la pauvreté des enfants. Ces différences sont-elles dues en premier lieu à des différences ou à des tendances liées à la démographie, au marché du travail ou à la politique sociale ?

3. Facteurs déterminants de la pauvreté financière des enfants

3.1 Structures familiales

Durant les années 80 et 90, les structures familiales ont connu des changements parfois radicaux. D'une part, la part d'enfants élevés dans une famille monoparentale a augmenté dans tous les pays de l'OCDE sauf la Grèce. Comme le tableau 1 le montre, en moyenne OCDE, 11 % des enfants vivent actuellement dans de telles familles. D'autre part, le nombre d'enfants élevés dans une famille « traditionnelle » dont un seul parent travaille a diminué dans tous les pays de l'OCDE sauf la Turquie. En moyenne, moins d'un tiers des enfants vivent encore dans un tel contexte familial traditionnel.

Tableau 1 Répartition d'enfants dans divers types de foyers, moyenne OCDE (en %)

	Parent isolé, sans emploi	Parent isolé, avec emploi	2 adultes, sans emploi	2 adultes, 1 avec emploi	2 adultes, avec emploi
Années 80	2,9	5,6	3,4	36,2	51,9
Années 90	4,2	7,1	3,8	29,9	55,0
Différence	1,3	1,6	0,4	-6,3	3,1

Source : Förster (2003)

Le nombre d'enfants élevés dans des familles monoparentales est nettement plus élevé dans les pays nordiques et anglo-saxons qu'en Europe continentale. C'est dans les pays du Sud qu'il est le plus bas. Supérieur à la moyenne en Grande-Bretagne et relativement bas en Autriche et en Suède, le nombre d'enfants élevés dans des familles où aucun adulte ne travaille a augmenté de deux points en moyenne au cours des ans, passant à quelque 8 %.

Dans quelle mesure ces différences dans les structures familiales sont-elles responsables des différentiels internationaux en matière de pauvreté des enfants ? Pour répondre à cette question, on a comparé tous les pays de l'OCDE sur la base d'un même type de structures familiales « hypothétique », celui de la moyenne OCDE, établi à partir des cinq types de famille tels qu'on peut les voir dans le tableau 3. Dans les deux cas – effectifs et pondérés –, les taux de pauvreté ont été calculés pour des ménages avec enfants. On peut en voir le résultat dans le tableau 2.

Tableau 2 Taux de pauvreté des ménages avec enfants – non pondérés et pondérés sur la base de structures familiales semblables

	Non pondérés	Pondérés	Différence
Australie	9,4	8,0	-1,4
Autriche	5,6	5,4	-0,2
Belgique	3,4	3,2	-0,2
Canada	12,5	13,8	+1,3
Danemark	2,6	3,1	+0,5
Finlande	2,0	2,5	+0,5
France	6,7	6,8	+0,1
Allemagne	8,4	7,7	-0,7
Grèce	11,1	10,2	-0,9
Italie	17,0	16,0	-1,0
Mexique	23,0	22,3	-0,7
Pays-Bas	7,6	6,1	-1,5
Norvège	3,6	3,4	-0,2
Suède	2,5	3,4	+0,9
Turquie	16,6	17,2	+0,6
Royaume-Uni	15,6	13,0	-2,6
Etats-Unis	19,5	21,1	+1,6

Source : Oxley et al. (2001)

Remarque : taux de pauvreté égal au pourcentage des personnes vivant dans un ménage avec enfants dont le revenu est inférieur de 50 % au revenu médian. Taux pondérés calculés selon l'hypothèse de structures familiales identiques dans tous les pays de l'OCDE.

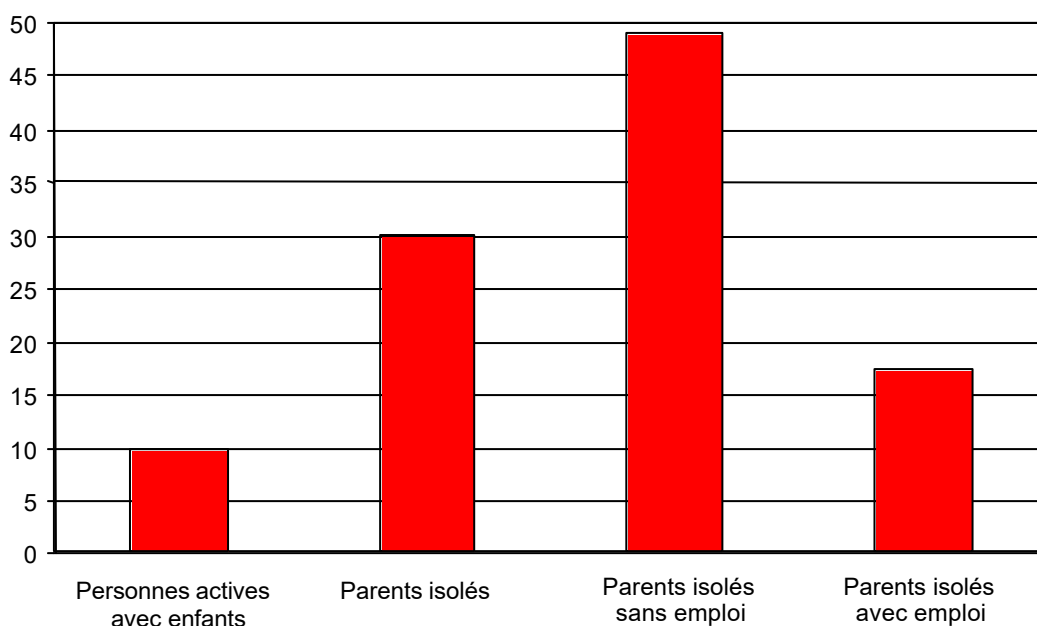
Les différences entre les pays en matière de pauvreté ne semblent pas – ou peu – refléter des variations dans les structures familiales : pour la plupart des pays, le taux de pauvreté calculé selon l'hypothèse d'un type de structure commun différerait de moins d'un point du taux effectif. Seul le taux de la Grande-Bretagne connaîtrait une différence supérieure à deux points – vers le bas. En France et en Autriche, le taux de pauvreté serait pratiquement identique au taux effectif, alors qu'en Allemagne et en Suède, il différerait de moins d'un point – vers le bas pour l'Allemagne, vers le haut pour la Suède. Cette faible influence exercée par des structures familiales différentes concerne également *l'évolution* des taux de pauvreté entre les années 80 et 90. D'après Oxley et al. (2001), les taux de variation hypothétiques et effectifs de la plupart des pays ne divergent pas de manière significative – moins d'un point en général.

3.2 Marché du travail

De nombreuses études comparatives sur la pauvreté soulignent l'importance du facteur « travail » dans la formation de risques de pauvreté et, d'après elles, l'absence d'activité lucrative serait le principal facteur à l'origine de la pauvreté (p. ex. OCDE 1999 ; Förster et Pearson 2002 ; Eurostat 2003). Précisons que, l'absence d'activité lucrative est comprise ici, dans un sens large, comme « non-travail », et non pas comme la notion, moins large, de « chômage ».

Comme indiqué plus haut, de plus en plus d'enfants vivent dans des familles monoparentales, dont quelque 8 % dans les pays d'Europe continentale et 15 % dans les pays nordiques et anglo-saxons. Comme on le voit sur le graphique 2, ces foyers présentent un risque de pauvreté fort élevé. En moyenne OCDE, leur taux de pauvreté est trois fois plus élevé que pour les personnes en âge active ayant des enfants, soit 30 % contre 10 %. Ces chiffres occultent des différences considérables entre les pays : les pays nordiques, la Belgique et l'Autriche affichent pour les personnes vivant dans des familles monoparentales des taux de pauvreté inférieurs à 15 % ; par contre, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, au Canada et aux Etats-Unis, ces taux s'élèvent à 45 % et plus.

Graphique 2 Taux de pauvreté des personnes vivant dans des ménages avec enfants et parents isolés, d'après le statut d'occupation, moyenne OCDE vers 1995



Source : Förster 2003

Remarque: taux de pauvreté égal au pourcentage des personnes vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur de 50 % au revenu disponible médian.

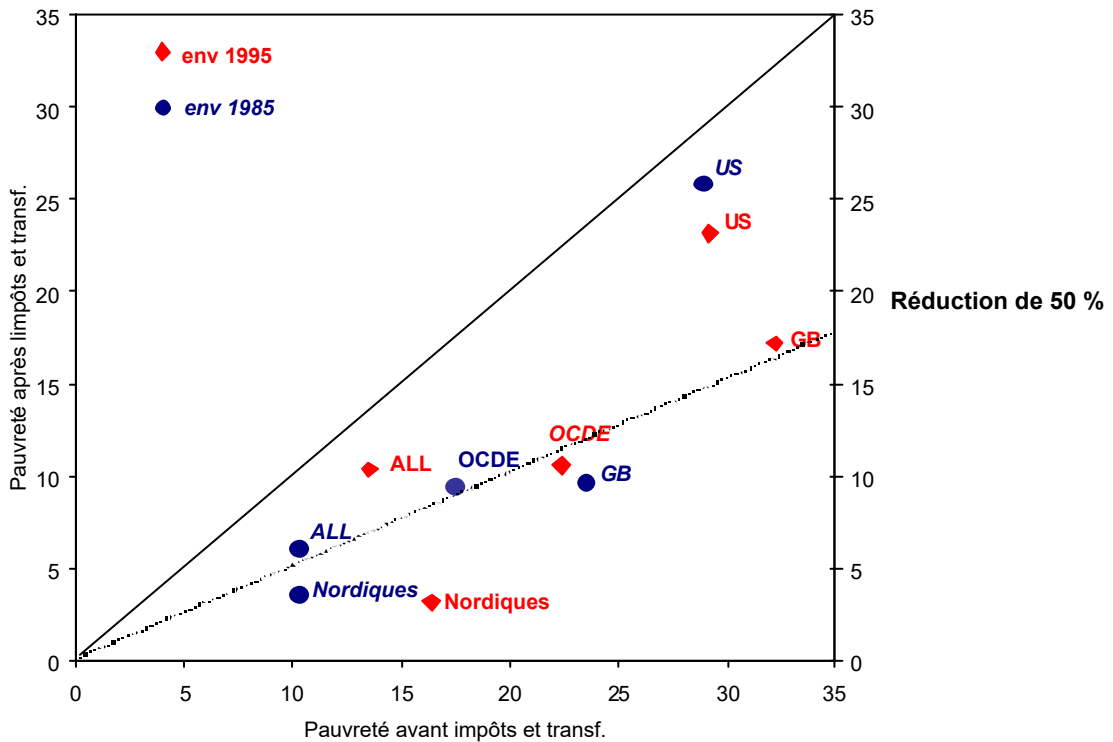
Dans le graphique 2, les familles monoparentales sont comparées selon leur statut d'activité. Il en ressort que le fait d'exercer une activité lucrative diminue radicalement le risque de pauvreté, soit de 49 % à 17,5 %, c'est-à-dire de deux tiers. Dans certains pays, les familles monoparentales avec activité lucrative n'affichent pas un taux de pauvreté plus élevé que les personnes actives avec enfants en général. Cependant, de gros problèmes se posent lorsque les familles monoparentales ne peuvent plus exercer d'activité lucrative : dans de tels foyers, une personne sur deux est menacée de pauvreté. Ce n'est donc pas le statut de « famille monoparentale » en lui-même qu'il convient d'associer avec la pauvreté, mais bien l'absence d'activité lucrative chez les personnes élevant seules leurs enfants.

3.3 Politique sociale et politique fiscale

Dans tous les pays de l'OCDE, les impôts et les prestations sociales entraînent une importante redistribution et, dans ce sens, contribuent également à diminuer les risques de pauvreté. Cependant, en ce qui concerne la fonction distributive des impôts et des transferts sociaux, on oublie souvent que, dans la plupart des pays, la redistribution riches-pauvres ne joue qu'un rôle mineur par rapport à d'autres : des jeunes aux personnes âgées, des personnes actives à celles qui ne travaillent pas, des familles sans enfants à celles avec enfants, indépendamment du niveau de revenu. Néanmoins, les impôts et les transferts diminuent le risque de pauvreté de manière décisive. Seul l'aspect financier des systèmes social et fiscal – impôts et transferts d'argent directs – sera abordé ci-après. Si ces impôts et ces transferts n'intervenaient pas, le taux de pauvreté de la population active s'élèverait à 20 % en moyenne OCDE des 15 pays disponibles. Le taux effectif était pourtant de 9 %, ce qui équivaut à une réduction de plus de 50 % (Förster et Pellizzari 2000).

Le graphique 3 présente le calcul de la pauvreté des enfants et pose la question suivante : quel niveau le taux de pauvreté des enfants atteindrait-il en l'absence d'impôts et de transferts, c'est-à-dire calculé sur la base du seul revenu de marché ? Ces taux de pauvreté, représentés sur l'axe des abscisses, sont opposés aux taux effectifs de pauvreté des enfants, calculés sur la base du revenu disponible. En plus de la moyenne OCDE, ce graphique représente quatre pays ou groupes de pays (l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ainsi que la moyenne des quatre pays nordiques) à deux moments (milieu des années 80 et milieu des années 90). La droite à 45° correspond à la situation d'un « changement zéro », selon laquelle la pauvreté avant les impôts et transferts serait égale à la pauvreté après les impôts et les transferts. Tous les pays considérés se trouvent dans le triangle de droite du graphique, ce qui indique que les impôts et transferts ont contribué à diminuer la pauvreté des enfants. La droite en pointillé représente la situation dans laquelle les impôts et les transferts ont diminué la pauvreté des enfants de moitié, ce qui correspond plus ou moins à la moyenne OCDE dans les années 80.

Graphique 3 Diminution de la pauvreté des enfants par les impôts et les transferts, sélection de pays de l'OCDE



Source : Förster 2003

Remarque : Pauvreté après les impôts et les transferts : pourcentage des enfants vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur de 50 % au revenu médian disponible. Pauvreté avant les impôts et les transferts : pourcentage des enfants vivant dans des ménages dont le revenu de marché est inférieur de 50 % au revenu de marché disponible. «Nordique» : moyenne des quatre pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède).

Dans les années 80, le niveau de pauvreté des enfants en Allemagne et dans les pays de Nord, calculé sur la base du seul revenu de marché, s'élevait à quelque 10 % et a passé, grâce aux impôts et aux transferts, à 6 % pour l'Allemagne et à 4 % pour les pays nordiques. La pauvreté des enfants calculée sur la base du revenu de marché était très élevée en Grande-Bretagne (23 %) et la plus élevée aux États-Unis (29 %). En Grande-Bretagne, elle a été réduite de plus de la moitié – à 10 % – alors qu'aux États-Unis, le changement n'a pas été important puisqu'elle n'est descendue qu'à 26 %.

Si l'on compare cette image avec celle des années 90, on constate que tous les pays et groupes de pays ont glissé vers la droite. La pauvreté des enfants *avant* les impôts et les transferts a donc augmenté dans tous les pays. Toutefois, le taux de réduction de la pauvreté par les impôts et les transferts a sensiblement augmenté dans les pays nordiques – réduction de 80 % – tandis qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne il a reculé. Sur le graphique, cette différence se manifeste ainsi : par rapport à la droite en pointillés, l'Allemagne

et la Grande-Bretagne ont glissé vers le haut, les pays nordiques, vers le bas. Aux États-Unis, si la diminution a été légèrement plus efficace – de 20 % – les taux de pauvreté sont toujours supérieurs à la moyenne OCDE. En moyenne OCDE, les impôts et les transferts ont diminué la pauvreté des enfants d'un peu moins de la moitié dans les années 80 et d'un peu plus de la moitié dans les années 90.

4. Limites de la pauvreté financière

La réduction de la notion de « pauvreté » à la pauvreté monétaire relative occulte non seulement d'autres aspects de la pauvreté, mais également des différences de revenu importantes entre les pays. Par exemple, afin d'établir avec les pays candidats à l'adhésion à l'UE des comparaisons plus parlantes en matière de pauvreté, il est judicieux de considérer également les aspects non financiers. Pourtant, pendant longtemps, il n'existait pour de tels indicateurs aucun instrument normatif – définitions et unités de mesure – généralement accepté. Les indicateurs de l'UE tels qu'on les a définis à Laeken en 2001 permettent d'élargir la notion d'exclusion sociale. Cependant, comme le tableau 3 l'indique, quatre indicateurs « primaires » (sur dix) et cinq indicateurs « secondaires » (sur huit) sont des indicateurs financiers. De plus, cet instrument normatif ne comporte aucun indicateur « combiné ».

Tableau 3 Indicateurs de Laeken

Indicateurs primaires :

1. Taux de bas revenus après transferts avec seuil de bas revenu fixé à 60 % du revenu médian national équivalent (avec répartitions par sexe, âge, statut professionnel, type de ménage et régime d'occupation) ; à titre d'exemple, les valeurs pour les ménages typiques
2. Distribution du revenu (ratio des quintiles : ratio entre le revenu national équivalent des 20 % supérieurs de la distribution et les 20 % inférieurs)
3. Persistance de bas revenus : Personnes vivant dans des ménages dont le revenu du ménage équivalent total était inférieur à 60 % du revenu national médian équivalent durant l'année n (au moins) deux années des années n-1, n-2, n-3
4. Écart des bas revenu médian relatif
5. Cohésion régionale (Coefficient de variation des taux d'emploi au niveau NUTS-2)
6. Taux de chômage de longue durée
7. Personnes vivant dans des ménages sans emploi
8. Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas d'études ou une formation quelconque
9. Espérance de vie à la naissance
10. Auto-évaluation de l'état de santé par niveau de revenus

Indicateurs secondaires :

11. Dispersions de part et d'autre du seuil de bas revenu (personnes vivant dans des ménages dont le revenu équivalent des ménages était inférieur à 40, 50 et 70 % du revenu médian national équivalent)
12. Taux de bas revenu fixé à un moment « t »
13. Taux de bas revenu avant transferts
14. Distribution du revenu (coefficient de Gini)
15. Persistance de bas revenus (sur la base de 50 % du revenu médian)
16. Part du chômage de longue durée
17. Taux de chômage de très longue durée (=24 mois)
18. Personnes ayant un faible niveau d'étude

Source : Atkinson et al. (2002)

Ci-après la notion de « pauvreté » est élargie au moyen d'indicateurs de privation (Layte et al. 2000) et d'un indicateur combiné en matière de *Kernarmut* (noyau de pauvreté). On parle alors de noyau de pauvreté lorsque la personne est concernée tant par la pauvreté monétaire que par la privation dans des domaines essentiels de la vie (cf. tableau 4). Le terme de privation est ici synonyme d'exclusion dans au moins deux des quatre domaines essentiels de la vie, qui sont les suivants : besoins primaires, besoins secondaires (équipement du ménage), habitat et bien-être subjectif (cf. Förster et al. 2002 pour des définitions plus détaillées).

Tableau 4 « Pauvreté » : conceptualisation

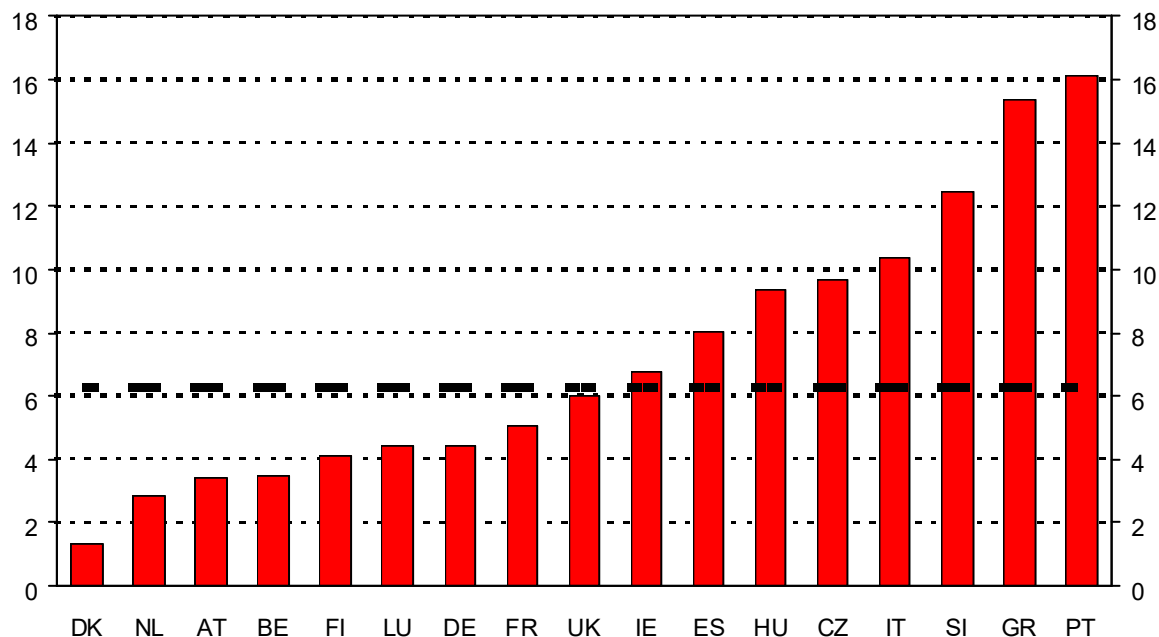
	<i>Résultat statique</i>	<i>Processus dynamique</i>
Basé sur le revenu	Pauvreté } noyau de Pauvreté	Paupérisation (pauvreté persistante)
Multidimensionnel	Privation	Exclusion sociale

Source : d'après Berghman (1995)

En comparaison internationale, l'application de cette notion à des micro-données provenant de 14 « anciens » et de 3 « nouveaux » pays de l'UE montre une large fourchette du niveau de noyau de pauvreté de l'ensemble de la population : de 4 % et moins au Danemark, aux Pays-Bas, en Autriche et en Belgique, à quelque 16 % en Grèce et au Portugal. La moyenne européenne est de 6 % environ. Les trois pays candidats à l'adhésion à l'UE inclus dans cette étude affichent des taux de noyau de pauvreté supérieurs à la moyenne (environ 10 à 12 %). Cependant, comme on l'a vu plus haut, ceux-ci ne sont pas les plus élevés. Une autre application exploratoire de ces données et de cette notion à différents groupes de population mène à la conclusion provisoire suivante : les profils de pauvreté

des pays candidats à l'adhésion à l'UE ne présentent pas un caractère distinctif ; au contraire, comme au sein de la « vieille » Europe, chaque pays a ses différences.

Graphique 4 Noyau de pauvreté (*Kernarmut*) : pauvreté monétaire et privation, UE et sélection de pays candidats à l'adhésion à l'UE, 1999



Source : Förster et al. (2002) et Centre européen de recherche en politique sociale (2002). Pauvreté monétaire : inférieure de 60 % au revenu médian national. Privation : exclusion dans au moins deux des quatre domaines essentiels de la vie.

5. Résumé en 5 points

- i. On ne peut parler de convergence vers un même niveau international de pauvreté des enfants, bas ou élevé, au cours des années 80 et 90 : les disparités entre les pays de l'OCDE continuent d'exister.
- ii. Les différences dans les structures familiales des pays de l'OCDE ne semblent pas expliquer à elles seules les différents degrés et les différentes évolutions de la pauvreté des enfants.
- iii. L'existence d'une activité lucrative est d'une importance capitale pour réduire les risques de pauvreté.
- iv. La politique sociale et fiscale n'a en général pas moins diminué la pauvreté au fil des ans et elle reste décisive dans la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.
- v. Dans le cadre de l'expansion de l'UE, il semble nécessaire de mettre au point une nouvelle définition à la notion de pauvreté, en utilisant des indicateurs autres que seulement financiers.

6. Bibliographie

- Atkinson, A.B., Cantillon, B., Marlier, E. and Nolan, B. (2002), *Indicators for Social Inclusion in the European Union*. Antwerp, Conference Report, 2002.
- Berghman, J. (1995), „Social exclusion in Europe: policy context and analytical framework“, in: G. Room (ed.), *Beyond the Threshold, The Measurement and Analysis of Social Exclusion*. Bristol, The Policy Press, pp. 10-28.
- Bradbury, B. and Jäntti, M. (2001), „Child poverty across industrialised nations“, Innocenti Occasional Paper, EPS, No. 71, UNICEF, Florence, 1999.
- EUROSTAT (2000), « La pauvreté monétaire dans l'Union européenne : la situation des enfants, la différence entre les sexes et l'écart de pauvreté », in : *Statistiques en bref*, Tème 3, XX/2000, Lene Mejer and Clemens Siermann, Luxembourg, 2000
- EUROSTAT (2003), « Statistiques sociales, européennes : revenu, pauvreté et exclusion sociale », Luxembourg 2003
- Förster, M. (2003), „Kinderarmut im OECD Raum: Entwicklungen und Bestimmungsfaktoren“, in: *Kindheit im Wohlfahrtsstaat - Gesellschaftliche und politische Herausforderungen*, (eds. Renate Kränzl-Nagl, Johanna Mierendorff, Thomas Olk), Wohlfahrtspolitik und Sozialforschung Band 11, Frankfurt/New York: Campus Verlag, 2003, pp. 269-298
- Förster, M. and Pellizzari, M. (2000), "Trends and Driving Factors in Income Inequality and Poverty in the OECD Area". *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Paper* No. 42, Paris 2000.
- Förster, M, G. Tarcali and M. Till, "Income and non-income poverty in Europe: What is the minimum acceptable standard in an enlarged European Union?". Paper presented at the 27th General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, Djurhamn (Stockholm Archipelago), Sweden, 18 – 24 August 2002
- Förster, M. and Pearson, M. (2002), « Distribution des revenus et pauvreté dans la zone de l'OCDE: tendances et déterminants », *Revue économique de l'OCDE*, No.34, pp. 7-41. Paris 2002.
- Layte, R.; Maitre, B.; Nolan, B. and Whelan, Ch. (2000), "Explaining Levels of Deprivation in the European Union", EPAG working paper 12, ISER, Essex 2000
- OECD (2003), *Society At A Glance – OECD Social Indicators*, Paris 2003.
- Oxley, H., Dang, T-T., Förster, M. and Pellizzari, M. (2001), "Income Inequality and Poverty among Children and Households with Children in Selected OECD Countries: Trends and Determinants", in: Smeeding and Vleminckx (eds.), pp. 371-405. The Policy Press, Bristol, 2001.
- Smeeding, T. and Vleminckx, K. (eds., 2001), *Child Well-being, Child Poverty and Child Policy in Modern Nations: What Do We Know?* The Policy Press, Bristol, 2001.

Michael F. Förster

Chercheur au European Centre for Social Welfare Policy and Research

(Centre Européen de Recherche en Politique Sociale)

Berggasse 17, A 1090 Wien

forster@euro.centre.org

Exposé complémentaire

La nouvelle dynamique de la lutte contre la pauvreté sur le plan européen – impulsions pour la Suisse

Olivier Gerhard

Mouvement ATD Quart Monde Suisse

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». C'est par ces mots du préambule de notre Constitution que le groupe de Copenhague – au nom duquel je prends la parole ici – a souhaité que je commence cette intervention. Ce groupe a été créé pour assurer en Suisse le suivi du Sommet mondial sur le développement social qui s'est tenu à Copenhague en 1995. Il est composé actuellement de représentants du Département de l'intérieur, du Service social de la ville de Zürich, de la Communauté Baha'ïe de Suisse, de Défense des Enfants International - section suisse, de la Fédération suisse des familles monoparentale, de la Fédération des Églises protestantes de Suisse et du Mouvement ATD Quart Monde.

Le Sommet de Copenhague, auquel la Suisse a activement participé, a pris dix engagements. Je vais en rappeler 4 qui nous concernent particulièrement ici :

- Créer un environnement économique, politique, social, culturel et juridique qui permette le développement social
- Éliminer la pauvreté
- Promouvoir l'intégration sociale fondée sur le respect et la défense de tous les droits de l'homme
- Respecter la dignité humaine et instaurer l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour mettre en oeuvre ces engagements, le programme d'action adopté à Copenhague incitait tous les gouvernements à promouvoir une Stratégie nationale et un Plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le but (et je cite le point 9 de la Déclaration de Copenhague) que : « Tous, hommes et femmes, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, puissent exercer les droits, utiliser les ressources et partager les responsabilités qui leur permettent de vivre une vie satisfaisante et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité ».

Le Sommet de Copenhague nous entraîne donc dans une voie inhabituelle que souvent les personnes ou familles en grande pauvreté nous ont indiqué :

- au lieu de recommander des mesures partielles ou locales, le Sommet engage chaque pays dans une Stratégie nationale contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- à la place de promouvoir une politique en faveur des populations pauvres, le Sommet appelle à travailler en partenariat avec eux. Il les considère comme les premiers acteurs du bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité
- enfin, le Sommet affirme fortement que les politiques les plus efficaces sont celles qui respectent d'abord et avant tout la dignité des plus faibles.

Comment cette dynamique s'est-elle développée en Europe ?

J'ai eu la chance de pouvoir suivre aux côtés de familles en grande pauvreté ces dynamiques européennes au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne depuis 15 ans.

Le Conseil de l'Europe rassemble à Strasbourg 45 pays européens. La Suisse en est membre depuis 40 ans. Il est le lieu des droits humains. Depuis plus de 20 ans, des personnes en grande pauvreté, des ONG, des fonctionnaires et des représentants de gouvernement ont pu y travailler en collaboration sur les politiques de lutte contre la pauvreté. J'en relèverais trois points :

1 Vous le savez, dans la vie quotidienne des personnes et des familles en grande pauvreté, tout s'enchaîne.

- Lorsque l'on ne sait pas lire et écrire, on n'ose pas donner son avis et on est privé du droit à l'expression ;
- Lorsqu'on n'a pas de logement, il est quasiment impossible de trouver un travail ;
- Sans argent, on ne peut se soigner ; mais si l'on ne comprend pas ce que dit le médecin et si la confiance ne se bâtit pas avec lui, il est également impossible de se soigner correctement.

Pour le Conseil de l'Europe, cela signifie que les droits sont indivisibles, que l'on ne peut assurer un droit sans assurer l'ensemble de tous les droits. De plus, il a mis en évidence que les droits ont une valeur égale.

Il y a deux ans, un groupe de travailleurs sociaux et de personnes vivant dans la pauvreté ont pu mener une étude commune. Le sujet de ce travail était la façon dont les travailleurs sociaux interviennent dans la vie des familles les plus pauvres. Un jour, les travailleurs sociaux ont raconté qu'ils avaient appris à faire une hiérarchie des besoins. C'est ce que l'on appelle la pyramide de Maslow. Les besoins qui sont vus comme les plus importants sont à la base de la pyramide. Il s'agit des besoins primaires vitaux (nourriture, logement, santé). Puis il y a les besoins de sécurité qui sont vus comme moins vitaux, puis les besoins affectifs et relationnels. Enfin en haut de la pyramides, il y a les besoins culturels, et tout en haut

sur la pointe, les besoins spirituels vus comme les moins essentiels. Les personnes vivant dans la pauvreté étaient révoltées par cette vision des choses. Elles disaient « Si on n'a pas accès à la culture, on n'a pas d'instruction, et sans instruction on se fait toujours avoir dans la vie ». Elles voulaient d'abord renverser la pyramide pour donner plus importance aux besoins spirituels et culturels qui leurs sont souvent refusés. Puis elles ont mis ces besoins sur un cercle, chacun ayant une valeur égale. Pour elles, le droit à la spiritualité, à donner un sens à leur vie est aussi important que le droit au logement.

2 Le deuxième point que je voudrais reprendre du Conseil de l'Europe est l'article sur le « droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale » qui a été introduit en 1996 dans la Charte sociale révisée. Certes la Suisse n'a pas ratifié cette Charte sociale, mais ce n'est pas à cause de cet article. C'est le premier instrument international (et le seul à ce jour) à avoir introduit ce nouveau droit.

Voici ce que dit cet article :

« En vue d'assurer l'exercice effectif du droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les États s'engagent

- a. à prendre des mesures dans le cadre d'une approche globale et coordonnée pour promouvoir l'accès effectif notamment à l'emploi, au logement, à la formation, à l'enseignement, à la culture, à l'assistance sociale et médicale des personnes se trouvant ou risquant de se trouver en situation d'exclusion sociale ou de pauvreté, et de leur famille;
- b. à réexaminer ces mesures en vue de leur adaptation si nécessaire. »

On y retrouve la nécessité d'une politique cohérente, prenant en compte tous les domaines de la vie personnelle et familiale. Par ailleurs, dans les commentaires faits au moment de la rédaction de cet article, il est précisé que l'évaluation des mesures prises doit être faite avec les populations concernées.

3 Le troisième point que je voudrais reprendre brièvement est la réflexion qui a été menée au Conseil de l'Europe sur « L'accès aux droits sociaux ». Nous savons tous qu'il ne suffit pas de faire une loi établissant un droit social pour qu'effectivement chacun puisse en bénéficier. Le Conseil de l'Europe a donc rédigé des « Lignes directrices sur l'accès à la protection sociale » où les bénéficiaires sont vus d'abord comme des « ayant droit » et non comme des « clients » des services sociaux. Les représentants de la Suisse ont été particulièrement actifs dans la rédaction de ces Lignes directrices.

Regardons maintenant du côté des 15 États membres de l'Union européenne et des 10 États qui se préparent à y entrer.

Deux pays ont joué un rôle majeur. En 1996, suite au Sommet de Copenhague, l'Irlande a adopté une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui a eu un grand impact sur l'ensemble de l'Union, car elle a mobilisé les autorités publiques, les partenaires sociaux et les associations.

En 2000, c'est le Portugal qui a eu le courage de proposer aux 15 États membres une Stratégie visant à l'élimination de la pauvreté en Europe. Cette Stratégie a été adoptée lors du Sommet des chefs de gouvernement qui a eu lieu à Lisbonne en mars 2000. Cette Stratégie comporte deux éléments : une méthode de mobilisation de tous les acteurs ; une description des politiques qui sont à mettre en oeuvre.

La méthode de mobilisation est la suivante : chaque État adopte un *Plan national d'action pour l'inclusion sociale* avec la collaboration des autorités locales, régionales et nationales et en concertation avec les partenaires sociaux et les associations. Le premier Plan national a été fait par chacun des 15 États membres en été 2001 ; un deuxième Plan national est attendu pour cet été. Puis au niveau européen, un Programme d'action soutient la mise en oeuvre de ces Plans. La Commission européenne fait un Rapport sur l'ensemble des Plans nationaux pour permettre une plus grande interaction entre ce qui se passe dans chaque pays et pour relever les meilleurs exemples de cohérence des politiques ou d'actions particulières. Une évaluation est faite des résultats obtenus, notamment à l'aide d'indicateurs. Au printemps de chaque année, les chefs d'État et de gouvernement font le point de cette démarche.

Cette méthode est très importante, car elle maintient une dynamique. Mais une dynamique est utile que si elle est au service de bons Objectifs.

Les politiques à mettre en oeuvre ont été déterminées dans un document que nous considérons comme essentiel, *les Objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion* qui a été adopté lors du Sommet européen de Nice en décembre 2000. Pourquoi y attachons-nous une telle importance ? C'est parce que ces Objectifs ont été élaborés à partir de propositions faites par les associations et les populations en grande pauvreté de Suisse et d'autres pays européens, qui se sont rassemblées et mobilisées pour influencer les politiques européennes de lutte contre la pauvreté.

Que disent ces *Objectifs* ?

Le premier Objectif est « **Promouvoir la participation à l'emploi et l'accès de tous aux ressources, aux droits, aux biens et aux services** ». Il développe un ensemble cohérent d'actions visant à ce que les personnes plus vulnérables aient un emploi, des ressources

leur permettant de vivre dans la dignité, un logement décent et salubre, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'éducation, la justice, la culture, le sport et les loisirs.

Le second Objectifs est « **Prévenir les risques d'exclusion** » en permettant l'accès de tous aux nouvelles technologies de l'information, en visant à éviter les ruptures telles que les expulsions ou l'exclusion scolaire, en préservant les solidarités familiales.

Le troisième Objectif est « **Agir pour les plus vulnérables** ». Il montre bien que l'on ne peut se contenter d'améliorer le bien-être de ceux qui répondent plus facilement aux attentes des aides publiques et privées, mais qu'il faut comme le dit si bien notre Constitution aller jusqu'au « plus faible ». Cet Objectif prend en compte la pauvreté persistante.

Le quatrième Objectif est « **Mobiliser l'ensemble des acteurs** ». Le premier point de cet Objectif concerne la « participation et l'expression des personnes en situation d'exclusion ». Ils sont vus comme les premiers partenaires. Les services administratifs et sociaux sont invités à s'adapter aux besoins de ces personnes. L'idée centrale de cette mobilisation est de susciter un partenariat entre tous les acteurs : populations défavorisées, autorités publiques à tout niveau de compétence, entreprises, partenaires sociaux, associations. Tous les citoyens sont appelés à agir contre la pauvreté.

Par ailleurs, deux préoccupations transversales sont toujours rappelées : toutes les actions menées doivent permettre une égalité entre les femmes et les hommes ; toutes les actions menées doivent respecter la dignité de chacun.

Quelles leçons tirer de cela pour la Suisse ?

Avant de faire deux propositions précises, j'aimerais faire des trois remarques personnelles :

- pour susciter une dynamique durable, il est essentiel que les plus hauts niveaux de l'État prennent leurs responsabilités. Je salue donc la tenue de cette première Conférence nationale sur la pauvreté. Mais si les chefs de gouvernement réunis à Lisbonne en 2000 n'avait pas adopté une vraie Stratégie (avec des étapes, des rendez-vous, des échéances), leurs déclarations seraient restées vaines. Et les populations en grande pauvreté auraient pu perdre espoir.
- la méthode des Plans nationaux s'adapte très bien aux différents niveaux de compétences. Chaque pays membre de l'Union européenne a su trouver la façon d'impliquer les autorités régionales (nous dirions cantonales) selon le niveau de fédéralisme qu'il a. Je dirais par expérience qu'il est fédérateur, rassembleur, de s'unir pour assurer les droits des plus pauvres. De plus, ces Plans s'appuient sur les dynamiques déjà exis-

tantes, comme en Suisse, celle lancée depuis des années par la CSIAS (Conférence suisse des instances d'assistances publiques).

- pour le moment une des plus grandes difficultés a été de rassembler tous les partenaires, y compris les populations concernées, pour la conception des Plans nationaux. Ces Plans ont dû être élaborés très vite, entre décembre 2000 et l'été 2001. Cela n'a pas permis une concertation suffisante entre tous les partenaires. Au moment de la mise en oeuvre des Plans, ce manque de collaboration a souvent freiné une mobilisation de tous.

Deux propositions découlent de ces observations :

1. Le Conseil fédéral a la responsabilité de lancer une Stratégie nationale et un Plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en s'inspirant des Objectifs adoptés au Sommet de Nice et des travaux du Conseil de l'Europe.
2. Les autorités fédérales devraient créer et animer un Comité national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce Comité serait composé de représentants des populations vivant la pauvreté et l'exclusion sociale, des autorités publiques, des parlementaires, du patronat, des syndicats, des professionnels de l'enseignement et du travail social, des universités, des Églises et des associations. Sa mission, déterminée par le Conseil fédéral, serait de préparer la rédaction d'un Plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, puis d'en assurer le suivi.

« Nous voulons que nos enfants n'aient pas la même vie que nous » disent souvent les personnes en grande pauvreté. Saurons-nous prendre ensemble cet appel au sérieux ?

Gerhard Olivier
Mouvement ATD Quart Monde Suisse
Schwarzackerstrasse 15
8304 Wallisellen
olivier.gerhard@freesurf.ch

OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE adoptés par le Conseil européen de Nice en décembre 2000

*** RESUMÉ ***

1. Promouvoir la participation à l'emploi et l'accès de tous aux ressources, aux droits, aux biens et services

1.1 Promouvoir la participation à l'emploi

- en mettant en place pour les personnes les plus vulnérables des parcours d'accompagnement vers l'emploi ;
- en utilisant les opportunités d'insertion et d'emploi de l'économie sociale.

1.2 Promouvoir l'accès de tous aux ressources, aux droits, aux biens et services

- garantir à toute personne les ressources nécessaires pour vivre conformément à la dignité humaine,
- accès de chacun à un logement décent et salubre, et aux services essentiels comme l'eau, l'électricité et le chauffage,
- accès de chacun aux soins nécessaires à son état de santé,
- accès effectif à l'éducation, à la justice et aux autres services publics et privés tels que la culture, le sport, les loisirs.

2. Prévenir les risques d'exclusion

- accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- éviter les ruptures pouvant conduire à des situations d'exclusion, notamment pour ce qui concerne les cas de surendettement, l'exclusion scolaire ou la perte du logement.
- préserver les solidarités familiales sous toutes leurs formes

3. Agir pour les plus vulnérables

- favoriser le combat contre la pauvreté persistante.
- Aller vers l'élimination des situations d'exclusion sociale frappant les enfants
- Développer des actions globales en direction des territoires confrontés à l'exclusion.

4. Mobiliser l'ensemble des acteurs

- Promouvoir la participation et l'expression des personnes en situation d'exclusion
- Assurer l'intégration de la lutte contre les exclusions dans l'ensemble des politiques, en mobilisant les autorités aux niveaux national, régional et local, dans le respect de leurs compétences,
- Promouvoir le partenariat entre tous les acteurs publics et privés concernés (partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales et les organisations de services sociaux),
- en encourageant la responsabilité et l'action de tous les citoyens dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- en favorisant la responsabilité sociale des entreprises.

Pauvreté des enfants – la biographie, point de départ d'une carrière d'exclusion ?

Gerhard Beisenherz

Institut allemand de recherches sur la jeunesse (DJI), Munich

Situation des enfants pauvres au niveau mondial

Depuis bien une ou deux décennies, même dans les pays prospères occidentaux, la pauvreté des enfants est un problème croissant et préoccupant. Cela montre, d'une part, que même les États prospères sont touchés par la pauvreté et qu'un transfert – peut-être seulement transitoire – de la pauvreté a eu lieu au sein de l'ordre générationnel. Cependant, on ne peut ignorer que la pauvreté des enfants n'est pas seulement la contrepartie à la baisse significative de la pauvreté des personnes âgées dans les États-providence, mais que son extension a pris, avec la mondialisation, des dimensions effrayantes **dans le monde entier**. Si l'on part du principe que les analyses sociologiques de tels processus mondiaux ne peuvent aujourd'hui être effectuées et comprises que dans le cadre de la théorie d'une « société mondiale » (Stichweh 2000), il convient, comme entrée en matière, de regarder un court instant plus loin que les frontières suisses ou même européennes.

Le rapport *Harnessing Globalisation For Children: A report to UNICEF* (Cornia 2001) décrit la situation mondiale en matière de pauvreté des enfants au début du 21^e siècle de la manière suivante :

- Hausse de la pauvreté des enfants depuis les années 70 (9 pays de l'OCDE sur 17)
- Hausse significative dans les pays anglo-américains
- Baisse dans les pays scandinaves, hausse modérée en Europe centrale
- Dans les années 90, hausse massive de la pauvreté des enfants dans les pays en transition d'Europe orientale et centrale (ancien bloc de l'Est)
- Malgré un nombre décroissant d'enfants, forte hausse de la pauvreté des enfants en Amérique latine en raison du nombre croissant de « working poor ».
- En Afrique, hausse due au nombre croissant des personnes malades du sida ainsi que des orphelins de la guerre et du sida
- En Chine et en Inde au début, baisse significative du taux de pauvreté, puis, en Chine, dans les années 90, hausse de la pauvreté à la campagne, car l'évolution économique touche surtout les villes

- En Inde, après une baisse significative de la pauvreté des enfants dans les années 80, stagnation dans les années 90, due également au fait que la croissance touche avant tout les villes et que la campagne est désertée (en Inde, pour un informaticien, on compte un millier de pauvres à la campagne).

Évolution de la pauvreté des enfants durant les deux dernières décennies – facteurs économiques (niveau mondial) (Cornia 2001)

Selon le rapport destiné à l'UNICEF, les facteurs économiques responsables au niveau mondial de l'évolution décrite plus haut sont les suivants :

- Volatilité de la croissance accentuée par les crises financière et monétaire ; forte instabilité des revenus des familles
- Inégalité ou polarisation croissante des revenus des ménages dans la plupart des pays de l'OCDE (mesurées à l'aide du coefficient de Gini et de la répartition par quintile)
- Baisse partielle des dépenses publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être (de l'enfant) (crise des États-providence)
- Baisse du taux de croissance du produit national brut par habitant, au niveau mondial (de 2,6 à 0,8 entre 1970 et 1990)

S'y ajoutent d'autres facteurs quant à l'évolution de la pauvreté des enfants au niveau mondial ces deux dernières décennies (Cornia 2001). Ces facteurs ne sont pas, en premier lieu, économiques, mais également ancrés dans les structures politiques lorsqu'ils sont liés aux programmes de libéralisation à l'échelle mondiale :

- Aggravation des conflits locaux et détérioration de l'infrastructure civile dans le monde entier
- Privatisation des prestations gouvernementales, notamment de l'approvisionnement en eau et en électricité, mais également des télécommunications. Ainsi, selon le rapport de Cecilia Ugaz (Cornia 2001, chap. 11), la politique tarifaire des grands groupes de télécommunication en Amérique latine interdit de plus en plus l'accès à la population pauvre par le fait que les taxes de bases grimpent et que celles d'utilisation baissent.
- Changements au niveau de la taille, de la stabilité et de la structure des familles ; davantage de petites familles peu stables avec une responsabilité économique croissante, en particuliers de mères célibataires
- Réduction du temps consacré à la prise en charge et à l'éducation des enfants, ce qui est souvent aussi une conséquence de la responsabilité économique accrue des mères

Nouvelle enfance : intégration des enfants dans les États-providence démocratiques

Dans ce contexte, on ne comprend pas toujours pourquoi la pauvreté des enfants dans les États-providence démocratiques – en règle générale moins choquante, de même que ses conséquences – suscite souvent davantage l'intérêt de leur population que la pauvreté des

enfants au niveau mondial. La raison principale pourrait être que le contraste entre les conditions de vie des enfants pauvres et leur normalité supposée ressort ici de manière particulièrement claire. Ce n'est pas seulement la pauvreté des enfants concernés qui saute immédiatement aux yeux, mais également le contraste qu'elle forme avec le mode de vie des enfants qui ne sont pas touchés. De plus, la responsabilité semble directe, alors que, dans le cas de la pauvreté des enfants au niveau mondial, elle paraît extrêmement indirecte.

La manière de considérer les enfants s'est modifiée, ce qui explique le scandale causé par la pauvreté des enfants dans le « premier monde ». Ces changements sont les suivants :

- Reconnaissance de l'égalité sociale des enfants (convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, reconnaissance des devoirs gouvernementaux envers les enfants)
- Limitation accrue des droits parentaux, instauration de devoirs parentaux (p. ex. prohibition de la violence dans l'éducation ; de l'enfant-objet à l'enfant-sujet)
- Participation des enfants à la vie publique, sans exclusion selon les sujets ou les manifestations (Postman 1981 pour les USA), malgré un renforcement seulement partiel des dispositions de protection contre les risques ainsi accrus
- Commercialisation de l'enfance par intégration dans le monde de la consommation (Feil 2003)
- Changements dans la réalité du travail des enfants ainsi que, dans l'opinion, quant au conflit existant entre « apprendre » et « travailler » (Hengst 1998)
- Relativisation de l'apprentissage institutionnel pour les enfants, revalorisation de l'apprentissage informel et de l'« autoformation ». En Allemagne, cette évolution a pris une ampleur significative grâce au débat ouvert par le projet PISA. (cf. p. ex. groupe de travail du Forum Éducation de la BLK : le but de la formation et de la qualification est d'être compétent, Bonn 2001)
- « Scolarité » devient « school work » (Qvortrup 1998 ; notion de nouvelle recherche sur l'enfance, Beisenherz 2002, p. 271 ss.)
- *Transfert* des processus d'apprentissage et de formation systématiques dans la *petite* enfance (p. ex. débat sur la qualité de la prise en charge des enfants ; décision de la Conférence européenne des ministres de la jeunesse, les 6 et 7 juin 2002 : la formation commence dans la petite enfance.)

Intégration des enfants par une activité économique

Le fait que les enfants s'intègrent davantage dans la réalité sociale grâce à leur activité économique est important pour évaluer les conséquences de la pauvreté parmi les enfants. Voici quelques-uns des aspects qu'il convient de considérer :

- À différents niveaux – agriculture, entreprises familiales, ménage, prestataires de service pour les courses ou les distributions –, les enfants font partie intégrante de la main-d'œuvre de la société et sont exploités.

- Les enfants font également partie intégrante d'appareils militaires et paramilitaires ainsi que d'organisations criminelles (p. ex. comme voleurs à la tire après l'effondrement du bloc de l'Est). Dans certaines régions d'Afrique, le statut d'enfant-soldat semble offrir la seule chance de survie, au moins à un niveau économique.
- Les enfants des États-providence occidentaux participent de plus en plus aux décisions d'achat des familles et déterminent ainsi une grande partie des dépenses (Feil 2003).
- Les enfants ont eux-mêmes développé une gamme importante d'échanges économiques (Zelizer 2002).

Échanges économiques entre enfants

Particulièrement importants dans le quotidien moderne des enfants, les échanges économiques donnent l'occasion, notamment aux enfants entre eux, d'établir le dialogue, de l'entretenir ou de le rompre. Ces échanges sont d'autant plus importants lorsqu'il s'agit de savoir si et comment les enfants pauvres vivent l'exclusion au quotidien. Viviana Zelizer (2002) donne un aperçu concis et informatif de cette terra incognita du quotidien des enfants. Elle constate que :

- Les enfants développent une *économie d'échange*, « échange » ne se réduisant pas au sens économique du terme.
- Les enfants développent une « économie de cadeaux » : il s'agit d'un échange social et non matériel.
- Cette « économie de cadeaux » ne tient pas compte de la position sociale des parents, mais instaure ses propres critères d'évaluation.
- Elle tourne autour d'évènements sociaux, comme les anniversaires et les remises des bulletins, mais crée sans cesse de nouvelles occasions, comme un retour de vacances. Les évènements sont ainsi toujours plus nombreux.
- Les échanges se font en tout lieu, en particulier à l'école, soit entre des enfants du même âge.
- Ainsi les échanges économiques ne font-ils pas qu'établir le dialogue avec les enfants avec lesquels on échange quelque chose ; ils le limitent également avec ceux avec lesquels on n'échange rien (p. ex. d'après des critères ethniques).

Lors d'un échange, l'enfant donne ce qu'il ne veut pas conserver afin d'obtenir ce qu'il souhaite. Dans « l'économie de cadeaux », au contraire, il s'agit de reconnaissance sociale selon un système bien réglé : la taille du cadeau, son adéquation avec le bénéficiaire ainsi que sa fonction commémorative reflètent le degré de proximité sociale existant, mais aussi celui qui est recherché ou souhaité. Le cadeau exprime une position sociale ou exerce une fonction dans le processus de positionnement social. Un retour à une certaine dépendance envers le pouvoir économique de la famille est certes inévitable, même si les enfants développent des critères très différents.

Comportement des enfants en tant que consommateurs

Les enfants sont aussi, en tant membres du foyer familial, des consommateurs. Cette consommation respecte toujours plus rarement des rituels précis et a davantage le choix entre différentes options. Cette société « multioptions » existe depuis longtemps déjà dans les foyers. Le comportement des enfants se définit par les critères suivants (Chin 2001) :

- Praticabilité et générosité
- Les enfants sont de plus de coriaces *négociateurs* au sein de la famille, en particulier dans les familles à bas revenu (Nightingale 1993).
- Consommateurs au sein de la famille, les enfants sont également consommateurs avec leur propre argent (économisé ou gagné). Ils achètent ce qu'ils aimeraient mais que leurs parents n'achètent pas.
- Ils emploient leur argent pour renverser, au sein de la famille, le rôle du bénéficiaire et pouvoir ainsi offrir eux-mêmes.
- Les enfants jouent parfois également le rôle de « petit roi » (Sensenbrenner in : Davis 2000), en particulier dans les milieux où on trouve beaucoup d'enfants uniques. Leur influence sur la consommation familiale s'en trouve ainsi accrue.

Zelizer fait le constat suivant : « À l'instar de la production et de la distribution, la consommation est plus qu'une acquisition individuelle : elle nous montre des enfants consommateurs actifs, inventifs et conscients et, plus important, des relations sociales dynamiques et mobiles. » (*As with production and distribution, consumption demonstrates far more than individual acquisition. It reveals children as active, inventive, knowledgeable consumers. More importantly, it shows us dynamic, differentiated, social relations in action.* Zelizer 2002, p. 412)

Quelques conditions requises pour l'intégration des enfants

Les enfants sont aujourd'hui considérés comme membres à part entière de la société, même si leurs droits et leurs devoirs sont particuliers. L'intégration se fait en particulier par la communication dans des processus d'autosocialisation et d'autoformation, par la mise en place d'un réseau social actif, ainsi que par une carrière dans des institutions d'encadrement ou de formation. L'intégration de l'enfant est la condition requise pour celle du jeune ou de l'adulte ; en effet, elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à une future intégration, avant tout en ce qui concerne les offres de formation. Il s'agit donc plus que d'une intégration dans des processus visant le marché du travail et les qualifications correspondantes. Elle se fonde sur le développement de larges compétences et les renouvelle. Le revers de la médaille est que chacun est ainsi entièrement responsable de son propre développement. C'est là que l'intégration précoce est délicate (pour plus de détails : Beisenherz 2002, chap. 6.3.2) : les menaces auxquelles est confrontée une personne dans son enfance risquent d'engendrer par la suite une exclusion dont elle sera elle-même responsable, ce qui rend d'autant plus importantes les conditions requises pour l'intégration de l'enfant :

- Reconnaissance permanente par l'entourage
- Ressources permettant une action individuelle (personnelles et matérielles)
- Création d'occasions dans l'environnement social (infrastructures sociales, locaux, stimulation culturelle, modèles sociaux, etc.)
- Création d'occasions dans l'environnement personnel, favorisant notamment une communication satisfaisante et stimulante

La pauvreté constitue un risque dans ces quatre domaines : les marques de la pauvreté, par exemple, empêchent la reconnaissance. Jusqu'à présent, peu d'études empiriques ont été effectuées sur la manière dont réagissent les enfants à la pauvreté d'autres enfants, lorsque celle-ci est identifiable. On peut aussi bien envisager des réactions charitables qu'agressives. Dans tous les cas, on perçoit, chez les enfants pauvres, une tendance à se replier sur eux-mêmes. Le manque de ressources pour agir est certainement d'une importance considérable : un enfant pauvre est empêché de participer à de nombreuses activités, que ce soit par des moqueries au sujet de son équipement ou par son incapacité à payer l'entrée à une manifestation. (p. ex. la mode du téléphone portable, déjà présente chez les 10 ou 12 ans : celui qui n'en possède pas se voit banni du réseau). L'importance de *la création d'occasions* a été étudiée et prouvée avant tout pour les ghettos, mais également pour la fonction stimulatrice exercée par des personnes ou des objets.

Menaces de l'intégration des enfants

Si l'on veut prouver empiriquement que les enfants pauvres sont toujours plus exclus de la société, on constate évidemment que, dans la recherche sur la pauvreté, la notion « d'exclusion sociale » est souvent employée ; toutefois, la distinction entre « pauvreté » et « exclusion » est rarement claire et les deux termes sont fréquemment confondus. Selon un large débat théorique sur la notion de *social exclusion*, cette expression est plutôt employée de façon pragmatique pour indiquer le caractère multidimensionnel de la vie dans la pauvreté.

La recherche empirique sur la pauvreté, qui, dans la présentation de ses résultats, se sert toujours plus des expressions « exclusion » ou « éviter l'exclusion », me semble ainsi découler de toutes les traditions théoriques qui traitent de ces expressions. Nous ne pouvons approfondir ici cette question. Cependant, comme toute élaboration étudiée en fin de compte l'action et le vécu de chaque individu – ce que les études menées sur les enfants révèlent de manière particulièrement claire, aucun revenu propre ne pouvant pour eux être considéré comme critère de pauvreté – le point de référence théorique serait plutôt pragmatique. Citons ici la théorie de la *capability approach* selon Amartya Sen (Sen 1992).

Il convient de plus de relever que, dans tous les travaux qui établissent des liens entre la pauvreté et ses répercussions sur les enfants, il s'agit toujours de liens seulement statistiques. Souvent, ce ne sont pas les effets de la pauvreté qui sont intéressants, mais bien la

question de savoir ce qu'elle affaiblit, voire bloque. Ainsi, par exemple, la façon qu'ont les parents de traiter leurs enfants. Jusqu'ici, on s'est rarement demandé quelles conditions déterminent le genre de relations que les parents entretiennent avec leurs enfants. De telles questions sont pourtant importantes pour les programmes sociopolitiques et sociopédagogiques, car elles permettraient de trouver les points de départ d'une aide approfondie.

Les répercussions sur les enfants sont étudiées dans le présent, sur le développement, ainsi que sur la biographie et la situation future des enfants. Nous jetterons ci-après un bref regard sur les principaux résultats de la recherche en matière de répercussions de la pauvreté sur le présent des enfants ; c'est là en effet que se décide si la correspondance pour le train du développement de l'enfance moderne a été manquée ou non.

Répercussions de la pauvreté persistante sur le présent des enfants

- Lacunes dans les ressources matérielles de base (alimentation de mauvaise qualité, absence de fruits frais, conserves bon marché, absence de petit-déjeuner, alimentation insuffisante à l'école, absence de déjeuner ou simple fast-food ; plus rare : habillement négligé, par ex. en hiver, manques de soins et d'hygiène, conditions de logement insatisfaisantes) (notamment Hock 2000)
- Anomalies du comportement correspondantes (anomalies au niveau de la concentration et de la persévérance, tendances au repli sur soi, troubles psychosomatiques, agressivité ou impulsivité exagérées, manque de curiosité)
- Problèmes de santé (cf. exposé de Horst Hackauf)
- Problèmes dans les relations sociales, en particulier avec les enfants du même âge (comportement externalisant [Duncan 1994], rejet par les enfants du même âge [Bolger 1995, Klocke 1995] ; peu d'amis, manque d'initiative pour se lier d'amitié)
- Problèmes de santé mentale (par. ex. non-respect des normes, école buissonnière, tabagisme et consommation de drogues, problèmes avec la police, etc. Les problèmes de santé mentale ont surtout été étudiés dans la littérature américaine, en particulier la corrélation pauvreté des enfants – santé mentale des adolescents, ainsi que la « school readiness » (aptitude à entrer à l'école), mesurée grâce à une liste de tests élaborés pour les enfants prêts à être scolarisés. Sont également prises en comptes à ce niveau des anomalies comme des problèmes avec la police.)

Notion de « carrière d'exclusion »

Aujourd'hui encore, la question demeure en particulier de savoir dans quelle mesure les privations contribuent à l'exclusion. D'autres recherches théoriques structurées sont nécessaires pour y répondre et seraient la condition requise pour que ce problème soit abordé de manière sensible dans le milieu de l'aide sociale. Certains proposent ici de prendre la notion de « carrière d'exclusion » comme base de la recherche sur la pauvreté des en-

fants, car, bien au-delà des dangers actuels, elle met en évidence la dimension profonde de la menace pesant sur l'existence sociale d'une personne.

La notion de « carrière d'exclusion », en tant que référence permettant d'intégrer les différentes perspectives de recherche, se caractérise par les facteurs suivants :

- L'exclusion est comprise comme le résultat d'un processus biographique
- Des circonstances extérieures interagissent avec des manières de réagir personnelles (le terme de « carrière » combine des créations d'occasion avec des actes et des décisions individuels, conditionnés par les facultés de la personne)
- Le fait que, dans les États-providence modernes et démocratiques, les formations jouent un rôle crucial pour les chances d'être intégré dans la société
- Les résultats des formations sont décisifs pour ce qui est de l'intégration sur le marché du travail, des chances au niveau relationnel et des possibilités de rester intégré, malgré la pauvreté, grâce aux structures d'aide sociale.
- Vu que les formations, dont les exigences croissent rapidement avec l'âge, sont toujours plus sélectives, les enfants sont menacés de plus en plus tôt par l'exclusion.
- Comme l'apprentissage et la formation dépendent toujours plus des ressources et que les processus institutionnels de formation se basent toujours davantage sur la formation informelle et y font appel, la pauvreté est le risque d'exclusion par excellence pour les enfants.

Bibliographie

- BEISENHERZ, Gerhard (2002): Kinderarmut in der Wohlfahrtsgesellschaft. Das Kainsmal der Globalisierung. Opladen. Leske + Budrich.
- CHIN, Elisabeth (2001): Purchasing power: Black Kids and American Consumer Culture. Minneapolis. University of Mineapolis Press.
- CORNIA, Giovanni Andrea (2001): Harnessing Globalisation for Children. A report to UNICEF.
- DAVIS, Deborah S. (2000): The Consumer Revolution in Urban China. Berkely: University of Berkely Press.
- DUNCAN ,G.J.et al.(1994): «Economic Deprivation and Early Childhood Development ». In: Child Development, vol. 65, pp. 296-318.
- FEIL, Christine (2003): Kinder, Geld und Konsum. Die Kommerzialisierung der Kindheit. Weinheim/ München.
- HENGST, Heinz (1998): « Kinderarbeit revisited ». In: Zeitschrift für Soziologie der Erziehung und Sozialisation, année n° 18, pp. 25-37.
- HOCK, Beate/ HOLZ Gerda/ WÜSTENDÖRFER Werner (2000): Frühe Folgen – Langfristige Konsequenzen. Armut und Benachteiligung im Vorschulalter. Frankfurt a.M.
- KLOCKE , A. (1996): « Aufwachsen in Armut. Auswirkungen und Bewältigungsformen der Armut im Kindes- und Jugendalter ». In: ZSE, année n° 16, pp. 390-409.
- NIGHTINGALE, Carl H.(1993): On the Edge. New York. Basic Books.
- POSTMAN, Neil (1981): Das Verschwinden der Kindheit. Frankfurt a.M.
- QVORTRUP, Jens (1998): « Kinder in der intergenerationalen Ressourcenverteilung. Gerechtigkeit und Berechtigung ». In: Mansel/ Neugebauer 1998, pp. 214-229.
- SEN, Amartya (1992): Inequality Reexamined. New York.
- STICHWEH, Rudolf (2000): Die Weltgesellschaft. Frankfurt a.M.
- UGAZ Cecilia (2001): « Liberalisation of Utilities and Children's Right to Basic Services: Some Evidence from Latin America ». In: CORNIA (2001), chap. 11.
- ZELIZER, Viviana (2002): « Kids and Commerce ». In: Childhood, vol. 9(4), pp. 375-396.

Gerhard Beisenherz
Collaborateur scientifique
Institut allemand de recherches sur la jeunesse (DJI), Munich
Nockherstrasse 2
D - 81541 München
beisenherz@dji.de
www.dji.de

Exposé complémentaire

Enfants et adultes pauvres, partenaires dans l'édification d'une société solidaire

Ursula Jomini

Mouvement ADT Quart Monde Suisse

Cela fait 25 ans que je travaille en tant que permanente du mouvement ADT Quart Monde. ADT Quart Monde réunit des citoyennes et des citoyens préoccupés par le sort des personnes vivant dans la pauvreté. Ensemble, ils cherchent à mieux comprendre les mécanismes de la pauvreté et ceux de la société et à trouver des réponses globales.

Dans mon exposé – que je conçois comme un complément à l'analyse de M. Beisenherz – je prends la parole en premier lieu au nom des personnes très pauvres qui résistent quotidiennement à la misère et qui luttent ainsi pour les droits de l'homme, pour les droits de tous. Elles veulent être partenaires dans l'édification d'une société solidaire.

Mais quelles sont donc les expériences de ces familles qui nous rassemblent aujourd'hui pour cette première conférence nationale sur la pauvreté ?

Permettez-moi de citer les réflexions d'une mère dont la vie est marquée par une grande pauvreté, mais aussi par son engagement en faveur d'autres personnes encore plus pauvres. Elle nous dit :

« Le pire, ce n'est pas d'être pauvre, de ne pas avoir d'argent, de n'avoir parfois que du pain à se mettre sous la dent, et du café. Le pire, c'est de ne pas être reconnu, de ne pas avoir de place dans ce monde. Le plus dur, c'est de voir la vie se jouer à côté de nous sans que nous y ayons jamais part.

Chez nous, les pauvres, la première chose qu'on voit, ce sont nos problèmes. Mais on ne parle pas assez de l'énergie que nous mobilisons chaque jour pour résister à la pauvreté. Souvent, les gens pensent que les pauvres n'ont pas de discernement. Ils pensent pour nous et font les choses à notre place.

Quand finira-t-on enfin par faire les choses avec les pauvres ? Quand finira-t-on par nous écouter et nous croire capables de quelque chose ? »

Cet appel nous interpelle tous :

Qu'allons-nous entreprendre ensemble pour que les pauvres soient effectivement reconnus comme des personnes ayant des droits ?

- pour que les réalités de leur vie changent,
- pour qu'ils obtiennent les moyens d'élever leurs enfants,
- pour qu'ils puissent vivre dans un espace qui leur permette d'être autonomes en tant que famille,
- pour qu'ils puissent apprendre une profession qui les valorise,

qu'allons-nous faire pour que les pauvres puissent participer avec nous à la vie des associations et des institutions, en un mot, à la vie de notre société ?

Pour répondre convenablement à cet appel, il nous semble important d'investir avant tout dans les domaines suivants :

- permettre à tous l'accès à la culture et au savoir
- répondre avec les pauvres de la protection de leur famille
- nouer un véritable partenariat avec les plus pauvres.

Le droit à la culture et au savoir

L'enfant, l'adolescent, l'adulte – reclus dans la misère – tous ont autant besoin de culture et de savoir que de nourriture, de logement et de soins. Nous en sommes tous conscients, et M. Beisenherz a souligné à quel point il est important que les enfants et les jeunes qui vivent dans la pauvreté reçoivent du monde culturel soutien et opportunités.

Cependant, dans notre société qui cherche une réponse à la pauvreté, ne considérons-nous pas souvent comme essentiels les seuls besoins liés à la survie matérielle ?

Sinon, accepterions-nous que Guillaume, 20 ans, soit rentier AI parce que, comme son père et trois de ses frères et sœurs, il ne sait ni lire ni écrire ? Sans lui offrir une possibilité de se développer, de s'instruire ?

Bien sûr, cette rente d'invalidité, qui représente un remarquable progrès de notre société, lui assure un revenu régulier ; mais quel avenir ? Si nous ne nous engageons pas avec lui pour son indépendance réelle – au moyen d'un savoir et d'une instruction qui le sortent des échecs connus jusqu'ici – qu'en sera-t-il de lui dans 20 ans ?

Nous sommes consternés de voir tant de jeunes comme Guillaume condamnés à l'inutilité, tant d'enfants qui connaissent des échecs dès le début de leur scolarité.

En 2002, des parents à qui la pauvreté rend la vie très dure ont rencontré la directrice de l'instruction publique du Canton de Genève. Ils lui ont fait ce tableau des réalités de leur vie :

« Nous nous faisons du souci pour l'avenir de nos enfants. Nous constatons qu'ils ont déjà du retard dès la première année d'école. Ils se sentent rejetés par leurs camarades. Ils vivent la même humiliation que nous avons connue avant eux. Nous essayons de les aider dans leurs études, mais les méthodes ont changé et souvent nous ne savons pas nous-mêmes lire et écrire comme il faut.

Les appartements de certains d'entre nous sont trop petits pour toute la famille. Nous vivons dans des quartiers bruyants, pleins de tensions. Ce ne sont pas de bonnes conditions pour arriver à faire ses devoirs. Nos enfants manquent d'assurance à cause de notre vie difficile et de nos nombreux soucis. Ce sont ces soucis que nous gardons la plupart du temps pour nous, dans la famille. Nous n'osons pas en parler. Cela nous inquiète de voir que nos enfants sont bien trop souvent mis dans des classes spéciales parce qu'ils sont trop en retard ou parce qu'ils dérangent les cours.

Mais nous aimerions souligner que nous connaissons aussi des enseignants qui comprennent bien nos difficultés. Ces enseignants suivent nos enfants, ils les aident à progresser en les encourageant et en leur faisant sentir qu'ils valent quelque chose. Avec eux, nous nous sentons bien en tant que parents, nous sommes respectés et nous osons réfléchir avec eux à l'éducation de nos enfants.

Nous savons que les enseignants font de leur mieux pour que leurs élèves fassent des progrès. Mais souvent ils ne connaissent pas les conditions de vie des familles qui luttent contre la pauvreté, pas assez. Ils ne savent pas ce que nous vivons. Ils n'ont rien appris là-dessus durant leur formation. Et ce que nous avons vécu nous-mêmes en classe ne nous aide pas à affronter calmement le monde de l'école. »

Les familles qui se sont exprimées ainsi sur l'avenir de leurs enfants ont décidé de poursuivre le dialogue. Avec le mouvement ATD Quart Monde, elles proposent une série de journées de formation continue à l'occasion desquelles des parents vivant dans la pauvreté échangent leurs expériences avec des enseignants, coordonnent leurs forces et développent leurs idées afin d'ouvrir de nouvelles voies grâce auxquelles l'école puisse devenir un lieu de succès pour tous les enfants.

Comment, dans notre pays, pouvons-nous soutenir davantage ce genre d'initiatives qui rassemblent personnes pauvres, enseignants et professionnels de l'éducation, afin que tous les enfants, les jeunes et les adultes aient accès au savoir, à la culture, à la formation et à une profession ?

Répondre avec les pauvres de la protection de leur famille

Comment les personnes concernées vivent-elles l'état pauvreté durable et quelles en sont les conséquences aujourd'hui dans notre pays ? Un groupe de travail d'ATD Quart Monde s'est penché sur cette question ces dernières années.

Force lui a été de constater qu'aujourd'hui encore, la pauvreté peut déchirer les familles. Comme par le passé, il existe encore des enfants de parents pauvres qui ne peuvent pas grandir au sein de leur famille. Ils vivent dans des familles d'accueil ou dans des foyers. Cette séparation non souhaitée fait souffrir parents et enfants. Beaucoup disent : « *C'est comme une blessure qui ne peut plus se refermer.* » – « *C'est comme si on ne faisait plus partie de sa famille, comme si on n'était plus frère ou fils.* » Tout au contraire du résultat recherché, le placement rend souvent plus difficiles le développement harmonieux de l'enfant et son intégration sociale. Et cela d'autant plus si l'adolescent manque son entrée dans la vie professionnelle et que le lien avec sa famille d'origine est entièrement coupé.

Diverses institutions publiques ou privées cherchent aujourd'hui de nouvelles voies pour empêcher que les enfants soient retirés du foyer familial et pour offrir un soutien judicieux à l'ensemble de la famille. Elles produisent des lueurs d'espoir.

Mais dans la vie de tous les jours, nous restons sans cesse témoins de décisions arbitraires frappant les familles. Nous avons suivi, au cours des derniers 18 mois, une fille de 13 ans qui a été replacée à six reprises dans différents foyers, dont une clinique psychiatrique. Elle se sentait mal et elle a fugué plusieurs fois. Depuis trois semaines, elle vit de nouveau avec sa mère et elle attend une nouvelle décision sur sa prochaine « station ». Durant tout ce temps, elle n'a plus vraiment fréquenté l'école.

Nous pouvons confirmer que plus de la moitié des parents frappés par la pauvreté que nous connaissons ont un ou plusieurs de leurs enfants placés, et que beaucoup de ces parents ont eux-mêmes été placés dans leur enfance. Aucun d'entre eux n'a pu être accusé d'avoir maltraité ses enfants. Ces placements sont une réponse à la pauvreté dont toute la famille souffre et contre laquelle ils cherchaient à se défendre à *leur* manière.

Ces parents sont poursuivis par la peur que leurs problèmes attire l'attention des services sociaux ou des voisins sur leurs enfants. Cette peur les fait tomber dans l'isolement. Au lieu de chercher l'aide nécessaire, ils se renferment sur eux-mêmes et tentent de se tirer d'affaire seuls. Ce comportement dicté par l'angoisse peut aggraver la situation au point qu'il arrive exactement ce qu'ils voulaient à tout prix éviter : le placement de leurs enfants. Quiconque cherche à dialoguer et à collaborer avec ces familles ne doit pas sous-estimer cette peur.

Celui qui se donne pour mission de soutenir des familles vivant dans une situation aussi difficile a aussi le devoir de chercher à mieux connaître leur histoire et à comprendre la manière dont elles s'efforcent de sortir de leur détresse. Ces familles savent que leurs pro-

blèmes ne se résoudre pas avec le placement de leurs enfants. Elles appellent leurs semblables et les autorités à leur garantir les moyens nécessaires pour les protéger en tant que famille et, au lieu de les décharger de leur responsabilité, à les aider à l'assumer entièrement.

Voilà pourquoi nous souhaitons que, pour répondre aux attentes des familles vivant dans une grande pauvreté, le Conseil fédéral lance une étude nationale sur le placement d'enfants. Cette étude devrait répondre aux questions suivantes :

- Combien y a-t-il d'enfants placés en Suisse ?
- Quel lien y a-t-il entre la précarité des conditions de vie de la famille et le placement des enfants ?
- Que sont devenues à l'âge adulte les personnes qui ont été placées dans leur enfance ?

Cette étude devrait déboucher sur une nouvelle compréhension du placement d'enfants et avoir pour effet que les parents très défavorisés soient vraiment pris au sérieux dans leur responsabilité et dans leurs droits de parents.

Allons-nous oser nous rapprocher des plus pauvres, travailler durablement et régulièrement avec eux afin de trouver des solutions communes pour triompher de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans notre pays ?

Le mouvement ATD Quart Monde est convaincu que cette conférence nationale sur la pauvreté ne peut pas simplement s'achever aujourd'hui, mais qu'elle doit avoir des suites. La création d'un comité national qui permette de donner vie à de telles initiatives, au dialogue entre pauvres et autres partenaires, aux niveaux local, cantonal et national, contribuera à l'édification d'une société solidaire.

Ursula Jomini
Vice-présidente
Mouvement ADT Quart Monde Suisse
1733 Treyvaux
vierte-welt@bluewin.ch

Pauvreté et santé : handicap social et promotion de la santé – situation en Europe et perspectives

Horst Hackauf

Institut allemand de recherches sur la jeunesse (DJI), Munich

0. Introduction

Ce n'est que depuis peu que le thème « pauvreté et santé » retient l'attention du public et qu'il est plus fréquemment discuté dans les médias et les milieux spécialisés, comme le montre toute une série d'activités, de colloques et de communications. C'est ainsi que des congrès sur ce thème ont été organisés récemment dans quelques pays.³ La relation entre pauvreté et santé désigne un phénomène souvent négligé dans les pays industrialisés riches. Il est donc nécessaire d'en savoir davantage sur ce lien, et en particulier quels groupes de population sont touchés par la pauvreté, quels risques d'atteinte à la santé sont engendrés par la pauvreté et quelles stratégies sont possibles pour améliorer la situation des personnes concernées.

Le présent exposé donnera d'abord un aperçu général du nombre d'enfants et de jeunes touchés par la pauvreté en Europe. Nous examinerons ensuite la question des liens existant chez les jeunes entre pauvreté et santé. Nous jetterons enfin un regard prospectif sur les possibilités d'action ou les projets de « best practice » développés dans différents pays d'Europe et visant à éliminer les handicaps sociaux, risques pour la santé inclus, qui frappent beaucoup d'enfants et de jeunes.

La perspective européenne est très révélatrice pour rendre compte de l'état de la recherche et des mesures possibles sur le thème de la pauvreté et de la santé chez les enfants et les jeunes. La comparaison entre les différents pays de l'UE fait ressortir des pistes et des propositions liées à la diversité des conditions préalables de la politique menée par ces pays dans le domaine sanitaire et social. Un autre avantage résulte du fait que la coopération européenne et les activités de l'OMS, au niveau de la recherche, se sont occupées dans une mesure croissante de l'inégalité sociale et de la santé, ainsi que des mesures de

³ P. ex. en Allemagne, Geene/Gold/Hans 2002a et 2002b.

promotion de la santé envisageables.⁴ En sont notamment issues des études récentes qui ont tenté de repérer, sur tout le territoire de l'Union, des projets de « best practice ».⁵

Il convient aussi de mentionner, en relation avec les activités de l'UE sur le thème de la pauvreté et de la santé, le rapport européen sur la santé des jeunes rédigé à la fin des années 90 pour la Commission européenne.⁶ Ce rapport rédigé par Hackauf et Winzen (1999) a identifié statistiquement et décrit toute une série de domaines à risque. Les auteurs ont constaté que dans la plupart des pays de l'UE, la pauvreté des parents ou des mères compromet le développement des enfants sur le plan de la santé. C'est pourquoi la situation sanitaire et sociale des groupes de population menacés d'exclusion joue dans l'UE un rôle toujours plus important.

L'inventaire des mesures qui donne pour l'Europe une vue d'ensemble des projets internationaux visant à éliminer les risques pesant sur la santé des enfants et des jeunes socialement défavorisés sert de point de référence pour ébaucher des stratégies de lutte appropriées. Dans ce domaine, il n'est malheureusement pas possible d'exposer les différences liées au sexe ou à l'appartenance ethnique, car on ne dispose pas encore sur ce sujet de données valides au niveau européen.

1. Combien d'enfants et de jeunes sont touchés par la « pauvreté » dans l'UE ?

Une analyse statistique récente de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) indique que dans l'UE de 1996, un enfant sur cinq vivait dans un ménage en dessous du seuil relatif de pauvreté monétaire.⁷ (Nous reprenons dans les lignes qui suivent la définition de la pauvreté adoptée par Eurostat, qui considère comme pauvres tous ceux dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu équivalent médian).

Dans les pays de l'UE, selon Eurostat, 17 millions d'enfants de moins de 18 ans, répartis dans 7,9 millions de ménages familiaux, vivent dans la pauvreté.⁸ L'UE compte 370 millions d'habitants répartis dans 153 millions de ménages, chaque ménage comprenant en moyenne 2,4 personnes. La taille des ménages a nettement diminué au cours des dernières années.

⁴ Whitehead 1991.

⁵ Mackenbach/Bakker, 2002.

⁶ Disponible depuis 1999 en anglais et depuis 2000 en français comme document officiel de la Commission européenne (Hackauf/Winzen 1999, 2000), il paraîtra sous peu en allemand chez Leske & Budrich sous le titre *Soziale Lage und Gesundheit von Jugendlichen in Europa* (Hackauf/Winzen 2003).

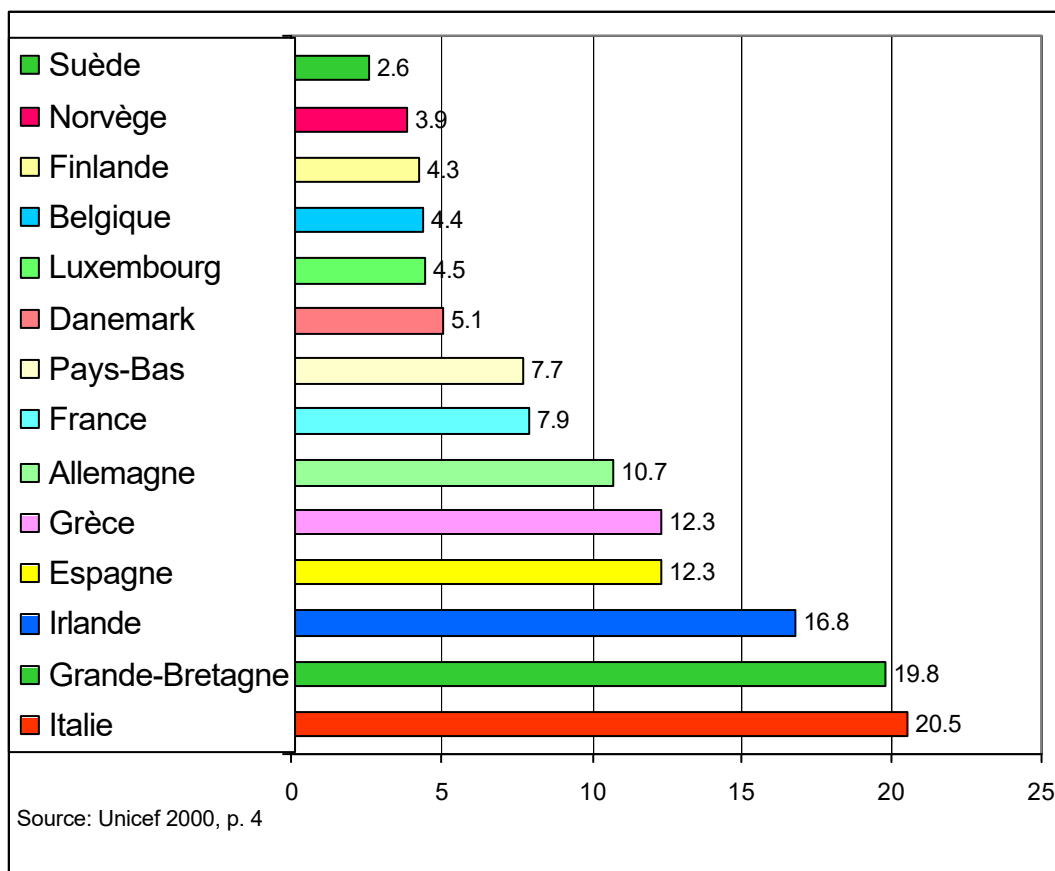
⁷ La pauvreté monétaire se situe en dessous des 60 % du revenu équivalent médian par personne dans chaque Etat-membre de l'UE ; voir Eurostat : Statistiques en bref, thème 3, 12/2000.

⁸ Données fondées sur le Panel communautaire des ménages de 1996, qui comprend 60 500 ménages regroupant 170 000 personnes ; loc. cit.

Par « pauvreté des enfants », la recherche entend en général celle des parents, due au chômage chronique, à la proportion croissante de mères élevant seules leurs enfants, à la migration transnationale et à la crise du logement. Beaucoup des personnes touchées par la pauvreté sont des chômeurs de longue durée et dépendent du soutien de l'Etat. Eurostat a procédé à une distribution de la population communautaire touchée par la pauvreté selon la forme de la famille. Les résultats en sont les suivants :

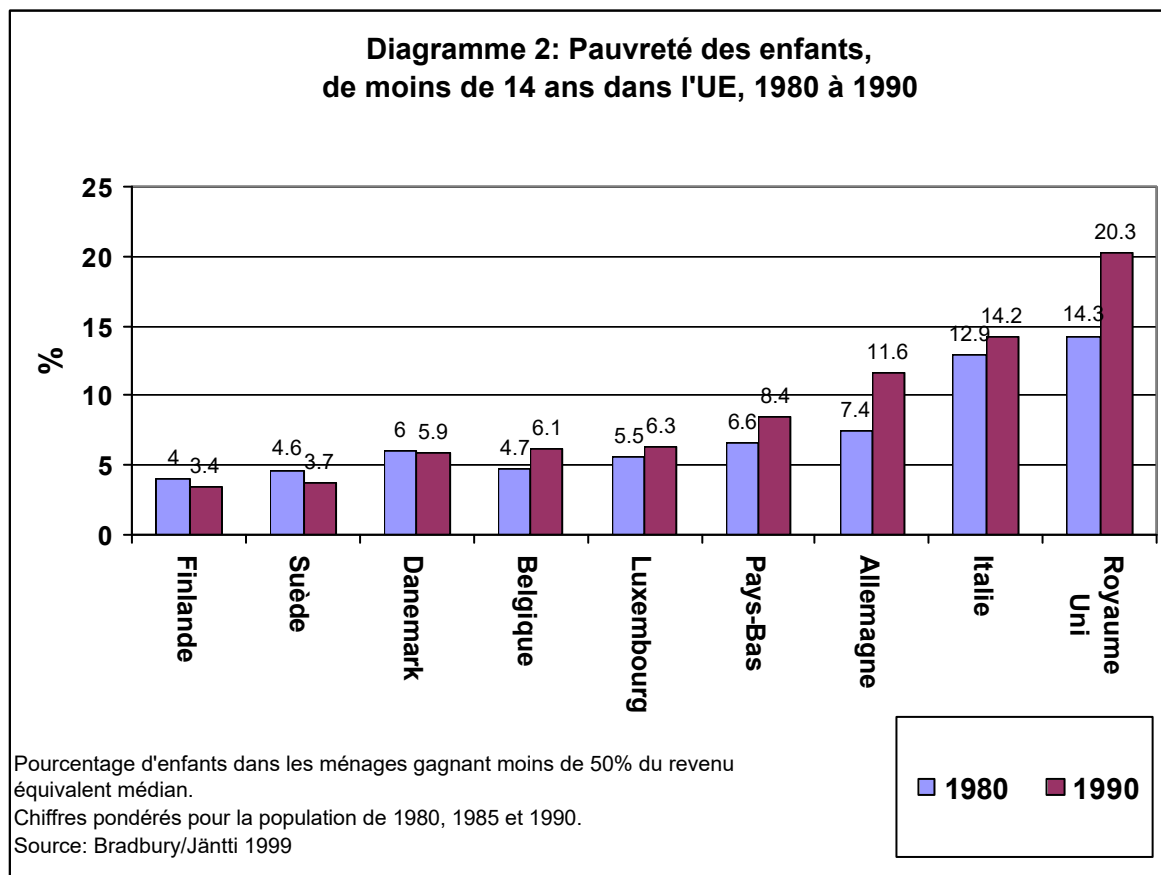
- Lorsqu'un des parents est au chômage, la proportion de pauvres parmi les enfants dépasse 60 %.
- Lorsque la mère élève seule son ou ses enfants, cette proportion est d'environ 46 %.
- Lorsqu'une famille compte plus de trois enfants, la proportion de pauvres est supérieure à la moyenne générale pour l'UE (12 %).

Diagramme 1 : pourcentage d'enfants pauvres dans les pays membres de l'UE



Les publications d'Eurostat montrent que ces tendances sont observables dans de nombreux pays de l'UE. Mais la pauvreté des enfants est très inégalement répartie entre les pays (voir diagramme 1). La proportion d'enfants pauvres est très faible dans les pays scandinaves, mais très forte dans les pays d'Europe méridionale et dans le Royaume Uni.

Il est cependant difficile d'établir statistiquement si la pauvreté des enfants et des jeunes a augmenté dans les pays de l'UE. Des analyses circonstanciées montrent que la pauvreté des enfants a clairement augmenté dans de nombreux pays de l'UE au cours des années 80 et 90 (voir diagramme 2).



Cela signifie que le phénomène ne se concentre pas dans quelques pays, mais qu'il est répandu dans l'ensemble de l'UE. A cet égard, l'augmentation du nombre de mères élevant seules leurs enfants et la mauvaise situation du marché de l'emploi jouent un rôle important, les conséquences du chômage tendant d'ailleurs à s'aggraver, car dans les pays membres de l'UE près de la moitié des chômeurs sont des chômeurs de longue durée. Cette persistance du chômage est moins due au manque de qualification qu'à l'âge et aux problèmes de santé des personnes concernées.

Différentes sources indiquent que par rapport aux personnes occupées, les chômeurs ont un état de santé nettement moins bon, des comportements nuisibles à leur propre santé et des lacunes en matière de soins.⁹ Cependant l'étude de la pauvreté des enfants et des jeunes doit tenir compte d'autres aspects, qui sont liés aux stades de leur existence et qui

⁹ Kuhnert/Kastner 2002, p. 336

ont été négligés jusqu'ici. La manière dont les enfants et les jeunes sont touchés par la pauvreté diffère considérablement selon les phases de leur développement. Durant l'enfance, la dépendance par rapport aux soins donnés par les parents, les mères en particulier, joue un rôle plus important que pendant l'adolescence, au cours de laquelle une indépendance croissante offre davantage de possibilités de prendre en main sa vie pour compenser les conséquences concrètes de la pauvreté.

Un autre aspect que le débat sur la pauvreté néglige, c'est la variabilité de la durée pendant laquelle celle-ci touche les enfants et les jeunes. Dans bien des cas, selon leur statut psychosocial, il y a plusieurs phases qui influent négativement, de manière aiguë voire chronique, sur l'évolution de leur santé et ont des conséquences durables sur les phases ultérieures de leur vie. C'est ici que des études longitudinales s'avèrent des plus utiles. Relevant des données sur une plus longue durée, elles peuvent montrer l'impact que des périodes de manque de soins ou de dépendance de l'aide sociale sont susceptibles d'avoir sur des événements survenant plus tard dans la vie.

2. Comment le handicap social compromet-il le développement de la santé ?

Les réalités du handicap social peuvent être étudiées de différentes manières.¹⁰ L'une des possibilités, souvent utilisée dans la recherche socio-épidémiologique, est de considérer l'influence exercée sur l'état de santé notamment par la classe sociale, le revenu, la formation et le statut professionnel.

Ce genre d'études socio-épidémiologiques examine l'« inégalité sociale » et son lien avec l'état de santé. C'est ainsi que pour le risque de décès prématuré, il est prouvé que la mortalité est d'environ 50 % plus élevée chez les groupes ayant suivi une formation courte (moins de 9 ans) que chez ceux qui ont suivi une formation longue (plus de 15 ans).¹¹ Les enfants et les jeunes étant encore à l'école ou en formation, il est plus difficile d'établir l'influence de l'inégalité sociale sur leur santé. Le statut social des enfants et des jeunes est donc déduit d'études sur le statut social ou les ressources de leurs parents, et mis en relation avec leur état de santé.¹²

C'est en procédant de manière analogue que l'étude HBSC (Health Behaviour in School-aged Children) de l'OMS a montré qu'il existe un lien négatif entre la pauvreté et la morbidité psychosociale des enfants. Cette étude a interrogé des écoliers de 11, 13 et 15 ans sur leur état de santé et a mis ce dernier en relation avec l'indice de niveau social de leurs parents.

¹⁰ Schlack 1998, p 57. Hackauf 2002, p 25 ss.

¹¹ Mielck 2000, p. 71.

¹² *Loc. cit.*, p. 108.

Les résultats de l'étude HBSC montrent que, parmi les sondés, les enfants de familles pauvres ont un moins bon état de santé subjectif. En outre, ils sont plus nombreux proportionnellement à se plaindre d'anxiété, d'épuisement, de maux de tête et de nervosité que les enfants de familles non considérées comme « pauvres » (voir diagramme 3).¹³

Diagramme 3: Etat de santé des élèves de 11-, 13- et 15- ans selon leur situation sociale

	en %	
	pauvre	non pauvre
Etat de santé subjectif		
comme ci comme ça ou mauvais	19.3	14.1
Troubles (plusieurs fois par semaine au moins)		
Je me sens fatigué/e ou épuisé/e	29.0	24.6
Je suis irrité/e ou de mauvaise humeur	19.5	12.1
J'ai de la peine à m'endormir	19.2	14.4
J'ai des maux de tête	14.9	11.2
Je suis nerveux/se	12.4	7.6
J'ai des étourdissements ou des vertiges	12.1	5.9
J'ai des maux de ventre	11.8	6.6
J'ai mal à la nuque/aux épaules	11.5	7.5
J'ai mal au dos	9.9	7.7
Je me sens mal en général	9.6	4.1
J'ai des angoisses	7.1	3.7

Source: HBSC 2002 – Chiffres pour la Rhénanie du Nord-Westphalie (Université de Bielefeld)

Le lien entre le handicap social et le mauvais développement de la santé des enfants et des jeunes est probablement déterminé par un faisceau d'autres facteurs. Les examens des services médicaux scolaires nous ont appris par exemple que les parents des classes sociales inférieures sont moins enclins à se rendre avec leurs enfants à des contrôles de prévention ou de dépistage précoce.¹⁴

De manière générale, les couches sociales inférieures recourent beaucoup moins que les autres aux prestations du système de santé. Les données de l'étude HBSC montrent aussi que les enfants et les jeunes issus de familles pauvres ont à maints égards (brossage des dents, alimentation, mouvement, consommation de toxiques) un comportement en matière de santé plus défavorable que la moyenne de leurs contemporains (voir diagramme 4).¹⁵

¹³ Becker 2002, p.10.

¹⁴ Mielck 2000, p. 212 ss.

¹⁵ Becker 2002, p. 12.

Diagramme 4 : Comportement des élèves de 11, 13 et 15 ans en matière de santé, en %

Mauvaise prévention	pauvre	non pauvre
Ne se brosse pas les dents tous les jours	5,6	2.8
Alimentation malsaine		
Pas de petit déjeuner les jours d'école	19,2 ¹⁾	15.6
Limonade ou cola plusieurs fois par jour	24.2	16.9
Fruits moins d'une fois par semaine	11,5 ²⁾	9.6
Insuffisance de mouvement		
Fait du sport au maximum une fois par semaine	18.4	11.6
Regarde la télévision plus de 3 heures les jours d'écol	12.1	5.9
Consommation de toxiques		
Fume tous les jours	13,1 ³⁾	11.0
Boit de l'alcool au moins une fois par semaine	13.9	17.4

1) Parmi ces élèves, la proportion de ceux qui répondent oui à la question « J'ai des étourdissements ou des vertiges » est de 80 % plus élevée.

2) Parmi ces élèves, la proportion de ceux qui répondent oui à la question « J'ai des maux de ventre » est de 50 % plus élevée.

3) Parmi ces élèves, la proportion de ceux qui répondent oui à la question « Je suis nerveux/se » est de 50 % plus élevée.

Source : HBSC 2002 – Chiffres pour la Rhénanie du Nord-Westphalie (Université de Bielefeld)

Le handicap social, lorsqu'il est dû à la pauvreté, a donc des conséquences manifestes sur l'état de santé des enfants et des jeunes. Diverses études permettent de citer les exemples suivants : lorsque les parents n'ont eu qu'une formation scolaire inférieure, il s'ensuit des effets négatifs sur le poids à la naissance et la mortalité des nourrissons¹⁶, la santé dentaire¹⁷, les taux de vaccination¹⁸ et les séjours hospitaliers dus à un accident.¹⁹

D'autres facteurs encore ayant un effet défavorable sur la santé peuvent intervenir chez certains groupes de pauvres, comme les conflits psychiques, les barrières linguistiques ou l'exclusion sociale. Les éléments décisifs sont un comportement nocif ou défavorable à la santé, un stress psychosocial et des déficits dans l'environnement social. Ils ont pour effet que la pauvreté a des conséquences clairement négatives sur la santé des enfants et des adolescents.

¹⁶ Mielck 2000, p. 83. Reading/Jarvis/Openshaw 1994, Mackenbach 1992, Spencer 1991.

¹⁷ Micheelis/Bauch 1991.

¹⁸ Ministerium für Arbeit, Soziales, Gesundheit und Frauen des Landes Brandenburg 1999.

¹⁹ Maclure/Stewart 1984.

En résumé, on constate qu'il existe des liens significatifs entre la classe sociale d'origine et l'état de santé ou les risques menaçant la santé des enfants et des jeunes. Si l'on prend en considération l'ensemble des classes sociales, on s'aperçoit que le handicap social ne concerne pas que les populations pauvres, mais qu'il engendre aussi certains problèmes dans les classes sociales plus élevées. Les inégalités sociales prennent en règle générale la forme d'un « gradient social » ainsi formulé dans la thèse de Siegrist : « Plus la situation socio-économique est favorable, moins la santé est compromise ».²⁰

L'Etat devrait ici intervenir assez tôt avec des mesures de promotion de la santé afin de compenser ou de stopper les évolutions négatives. Pour ce faire, il importe de commencer par élaborer une stratégie globale qui ne s'attache pas uniquement aux couches sous-privilégiées de la population dans l'esprit de la lutte classique contre la pauvreté, mais qui prenne aussi en considération les phénomènes du « handicap social relatif ».

3. Perspectives et possibilités d'action

3.1 Que peut-on faire en matière de promotion de la santé pour éviter que les enfants et les jeunes ne soient socialement défavorisés ?

L'insuffisance des données à disposition, ainsi que des obstacles juridiques, ont fait qu'il a été difficile jusqu'ici de cibler la promotion de la santé sur les enfants et les jeunes socialement défavorisés. Dans nombre de pays de l'UE, on manque également d'études scientifiques appropriées.

Les auteurs de la récente étude de l'UE «Reducing Inequalities in Health: A European Perspective »²¹ n'ont trouvé d'interventions renforcées en faveur des enfants et les jeunes socialement défavorisés qu'au Royaume Uni, en Suède et aux Pays-Bas. Les problèmes de santé le plus fréquemment traités avec succès relevaient des domaines suivants : alimentation, santé dentaire, maladies et troubles généraux, accidents, santé psychique, tabagisme, troubles de la vue et développement général de l'enfant, vaccination et mort subite du nourrisson. Toute une série de pays européens ne pouvaient faire état d'aucune mesure en la matière. La situation a toutefois changé depuis la réalisation de cette étude, puisqu'en Allemagne par exemple une nouvelle grande enquête a été menée sur les interventions dans ces domaines.²²

Les résultats sont particulièrement intéressants lorsque des mesures d'intervention (p. ex. « un départ assuré », « shure start ») sont combinées, comme au Royaume Uni, avec d'autres services sociaux (p. ex. soins de base pour enfants, soins de santé primaires,

²⁰ Siegrist 1997, p. 19.

²¹ Mackenbach/Bakker, 2002.

²² Pott/Lehmann 2002, p. 980.

éducation préscolaire, subsides aux familles à faible revenu). Dans ces cas, on peut parler de « programme d'intervention précoce » (« early-childhood programme »). Ce programme vise à favoriser le développement des enfants entre 0 et 3 ans dans des secteurs socialement défavorisés. L'objectif est d'aider les enfants à atteindre un stade de développement physique, intellectuel et social qui leur permette de poursuivre leur développement une fois obtenu leur diplôme de fin de scolarité.

3.2 *A quoi les mesures d'intervention doivent-elles veiller ?*

Dans leurs recommandations relatives aux mesures d'intervention, plusieurs auteurs d'études européennes relèvent une série de critères importants à prendre en compte si l'on veut qu'un projet réussisse :²³

- Les mesures d'intervention doivent éviter de stigmatiser leurs destinataires : la promotion de la santé fera preuve de doigté dans le traitement des thèmes liés aux enfants et aux jeunes socialement défavorisés.
- Elles doivent encourager activement la participation des enfants, des jeunes et des parents (des mères) concernés, qu'il faut associer déjà à la définition du problème et faire participer à la planification, aux décisions, etc.
- Elles doivent garantir continuité et durabilité.
- La mise en réseau des offres, des services et des experts, ainsi que leur intégration et leur collaboration, constituent un objectif important. Des plans doivent être élaborés et des relations de coopération établies dans ce but.
- Il importe de repérer et de lever les obstacles qui empêchent le recours aux examens de prévention et de dépistage précoce, en interrogeant le groupe-cible à ce sujet et en l'associant au processus.
- Il faut garantir un accès aux qualifications, aux services, au soutien matériel, aux conseils et à l'information.

²³ Kaba-Schönstein 2002, p. 97.

Conclusion

Il est prouvé que l'Etat doit prendre des mesures appropriées de politique sociale et de politique de la santé pour compenser les risques que la pauvreté fait peser sur la santé des enfants et des jeunes.

Même si certaines analyses scientifiques sur l'inégalité en matière de santé ne sont pas encore achevées, il est judicieux d'introduire des mesures pratiques en vue de réduire les conséquences de l'inégalité. Un facteur important est d'abord d'améliorer les conditions de vie objectives, mais il est nécessaire aussi de prendre des mesures favorisant l'entraide au niveau social et intersubjectif.

La promotion de la santé et la prévention devraient permettre d'améliorer l'état de santé des enfants et des jeunes issus des classes sociales inférieures.

D'une part, il est nécessaire que nous en sachions davantage sur les projets et les interventions efficaces, d'autre part nous devons vérifier si les bons projets sélectionnés sont transposables ailleurs. Tel est le but du projet « Réseau d'informations sur les projets de prévention destinés aux jeunes dans l'UE » (« Informationsnetzwerk über gesundheitsbezogene Präventionsprojekte für Jugendliche in der EU ») en cours au Deutsches Jugendinstitut qui, en collaboration avec un groupe d'experts, recherche des mesures appropriées dans tous les pays de l'UE.

Bibliographie

Becker, U.: Armut und Gesundheit - macht Armut Kinder krank? Fachhochschule Frankfurt am Main, 2002 (www.fb4.fh-frankfurt.de/projekt/hbsc)

Bradbury, B./Jääntti, M.: Child poverty across industrialized nations, Innocenti Occasional Papers, Economic and Social Policy Series No. 71, Florence: Unicef International Child Development Centre, 1999

Eurostat: Statistiques en bref, thème 3, 12/2000 (Mejer, L./Siermann C. : La pauvreté monétaire dans l'Union européenne : la situation des enfants, les différences entre les sexes et l'écart de pauvreté)

Geene, R./Gold, C./Hans, C.: Armut und Gesundheit, Teil 1, Materialien zur Gesundheitsförderung, Band 10, Berlin 2002a

- Geene, R./Gold, C./Hans, C.: Armut und Gesundheit, Teil 2, Materialien zur Gesundheitsförderung, Band 11, Berlin 2002b
- Hackauf, H.: Gesundheit und soziale Lage von Kindern und Jugendlichen, in: Sachverständigenkommission 11. Kinder- und Jugendbericht (Hrsg.): Gesundheit und Behinderung im Leben von Kindern und Jugendlichen. Reihe Materialien zum 11. Kinder- und Jugendbericht / Band 4. München, 2002, p. 9-86
- Hackauf, H./Winzen, G.: On the state of young people's health in the European Union. München, 1999. (Rapport disponible auprès de la Commission européenne, Direction générale Santé et protection des consommateurs, rapport F3 – Rapports sur la santé, Prévention des maladies. Luxembourg)
- Hackauf, H./Winzen, G.: Rapport sur la santé des jeunes dans l'Union européenne, Commission européenne, Luxembourg, 2000.
- Hackauf, H./Winzen, G.: Gesundheit und soziale Lage von jungen Menschen in Europa, Opladen, 2003 (sous presse)
- HBSC 2002, voir Becker, U.: Armut und Gesundheit - macht Armut Kinder krank? Fachhochschule Frankfurt am Main, 2002 (www.fb4.fh-frankfurt.de/projekt/hbhc)
- Kaba-Schönstein, L.: Soziale Benachteiligung und Gesundheitsförderung- Stand und Perspektiven, in: Geene, R./Gold, C./Hans, C.: Armut und Gesundheit, Teil 2, Materialien zur Gesundheitsförderung, Band 11, Berlin 2002, p. 89-102
- Kuhnert, P./Kastner, M.: Neue Wege in Beschäftigung - Gesundheitsförderung bei Arbeitslosigkeit, in: Geene, R./Gold, C./Hans, C.: Armut und Gesundheit, Teil 1, Materialien zur Gesundheitsförderung, Band 10, Berlin, 2002, p. 336-364
- Mackenbach, J. P.: Socio-economic health differences in The Netherlands: a review of recent empirical findings, in: Social Science Medicine 34(3), p. 213-225, 1992
- Mackenbach, J. P./Bakker M. J.: Reducing inequalities in health. A European perspective, London, New York, 2002
- Maclure, A./Stewart, G. T.: Admission of children to hospitals in Glasgow: relation to unemployment and other deprivation variables, in: Lancet, 2, Vol. 8404, 1984, p. 682-685
- Majeed, F. A./Chaturvedi, N./Reading, R./Ben-Shlomo Y.: Monitoring and promoting equity in primary and secondary care, in: British Medical Journal, 308, 1994, p. 1426-1429
- Micheelis, W./Bauch, J.: Mundgesundheitszustand und -verhalten in der Bundesrepublik Deutschland. Ergebnisse des nationalen IDZ-Surveys 1989. Institut der Deutschen Zahnärzte (Hrsg.), Materialreihe Bd. 11.1, Köln, 1991
- Mielck, A.: Soziale Ungleichheit und Gesundheit. Empirische Ergebnisse, Erklärungsansätze, Interventionsmöglichkeiten, Bern, 2000
- Ministerium für Arbeit, Soziales, Gesundheit und Frauen des Landes Brandenburg: Einschüler in Brandenburg: Soziale Lage und Gesundheit, Birkenwerder, 1999
- Pott, E./Lehmann, F.: Interventionen zur Gesundheitsförderung bei Kindern und Jugendlichen aus sozial benachteiligten Gruppen, in: Bundesgesundheitsblatt-Gesundheitsforschung-Gesundheitsschutz 2002, 45, 2002, p. 976-983
- Reading, R./Openshaw, S./Jarvis, S.: Are multidimensional social classifications of areas useful in UK health services research? in: Journal of Epidemiological Community Health 48, p. 192-200, 1994

- Siegrist, J./Frühbuß, J./Grebe, A.: Soziale ungleiche Gesundheitsrisiken im Kindes-und Jugendalter. Eine aktuelle Bestandsaufnahme der internationalen Forschung. In: DISKURS 1, 1998, p. 76-84
- Setter, C./Peter, R. et al.: Impact of school and vocational education on smoking behaviour: results from a large-scale study on adolescents and young adults in Germany, in: Sozial Präventivmed, 1998, Nr. 43, p. 133-140
- Spencer, N.J.: Child poverty and deprivation in the UK, in: Arch Dis Child 66, p. 1255-1257, 1991
- UNICEF Innocenti Research Centre, Florence, Italy. Innocenti Report Card No. 1, June 2000. 'A league table of child poverty in rich nations'
- Whitehead, M.: Die Konzepte und Prinzipien von Chancengleichheit und Gesundheit, WHO-Regionalbüro für Europa, Kopenhagen, 1991

Horst Hackauf
Chercheur en santé
Institut allemand de recherches sur la jeunesse (DJI)
Nockherstr. 2
D - 81541 Munich
Hackauf@dji.de
www.dji.de

Exposé complémentaire

Les pauvres vivent moins longtemps

Inégalité sociale, santé et évolution démographique

Carlo Knöpfel

Responsable du service Etudes, Caritas Schweiz

Nous vivons, dit-on, dans une société de longue vie. Mais tous n'ont pas les mêmes chances de devenir très vieux en restant en bonne santé. Face à l'évolution démographique, la société suisse fondée sur le travail ne peut se permettre plus longtemps de mener une politique de la santé et une politique sociale qui négligent cet état de fait.

« Les pauvres vivent moins longtemps » : tel est le constat provocateur, mais malheureusement exact, d'une méta-étude réalisée par Caritas Suisse sur le lien entre couche sociale et espérance de vie. [1] De nombreuses études aboutissent à cette conclusion : plus la formation est courte, plus la qualification professionnelle est modeste et plus le revenu est bas, plus grand est le risque de tomber malade, de devenir invalide et de mourir tôt. La différence d'espérance de vie entre personnes des couches sociales inférieures et personnes des couches supérieures est du même ordre de grandeur que celle entre les sexes : entre quatre et six ans.

Cet état de fait est chose connue de la politique sociale et de la politique de la santé depuis un certain temps déjà. Mais ce qu'il y a d'irritant, c'est que les études les plus récentes ne signalent pas une amélioration progressive : elles indiquent au contraire que la problématique s'accroît encore. Le changement structurel de l'économie suisse, qui a entraîné une nette réduction des emplois physiquement très pénibles dans le secteur industriel ne s'est donc pas traduit par une égalisation des risques de morbidité et de mortalité entre les différentes couches sociales.

Les causes de cette évolution sont de nature diverse. Bien évidemment, la qualité de vie et l'espérance de vie ne dépendent pas seulement des conditions de travail, mais sont aussi influencées notamment par les conditions de vie et de logement, la situation familiale, le comportement alimentaire et la manière de passer ses loisirs. Les personnes appartenant aux couches sociales inférieures adoptent plus souvent que les autres un mode de comportement et vivent plus souvent dans des conditions qui ont un effet défavorable sur leur

santé et leur espérance de vie. Cela vaut manifestement pour l'ensemble du ménage et donc pas seulement pour les adultes, mais aussi pour leurs enfants : nous nous trouvons face à une problématique qui touche toutes les générations.

La dégradation de l'aptitude à travailler qui frappe les personnes appartenant aux couches sociales inférieures est véritablement préoccupante. Beaucoup de ces personnes ne sont plus en bonne santé lorsqu'elles atteignent l'âge de la retraite – si même elles l'atteignent – et doivent quitter la vie professionnelle avant l'heure. Elles sont alors tributaires de l'aide sociale ou touchent une rente d'invalidité et des prestations complémentaires. La plupart des personnes à bas revenu ne peuvent guère supporter financièrement un retrait prématuré du marché de l'emploi. Rares sont celles qui peuvent profiter d'une retraite anticipée bien financée.

Cette marginalisation professionnelle stigmatisante compromet aussi l'intégration sociale des personnes concernées. Dévalorisées en tant que travailleurs, elles tendent à se retirer dans la sphère privée, à rompre les contacts sociaux et à s'enfermer dans un isolement croissant. Ce type de comportement lui-même accroît encore le risque de décès.

Aujourd'hui encore, la politique sociale et la politique de la santé ont de la peine à réagir de manière adéquate à la problématique décrite. Elles sont trop focalisées sur les problèmes sociaux et les problèmes de santé des classes moyennes et supérieures. Mais même l'aveu de n'être guère arrivé jusqu'ici à améliorer en quoi que ce soit les conséquences des inégalités sociales sur la santé ne débouche pas sur une réaction appropriée, comme le montre le débat actuel sur la flexibilisation de l'âge de la retraite dans la 11^e révision de l'AVS. [2]

Mais les intéressés directs ne sont pas les seuls à devoir subir les conséquences des inégalités sociales sur leur santé. Le fait qu'une grande partie du monde politique ignore ce lien de cause à effet engendre des coûts économiques et sociaux que tous doivent supporter. Face à l'évolution démographique, force est de se demander combien de temps encore notre société fondée sur le travail va pouvoir et vouloir se permettre cette passivité à l'égard des répercussions de l'appartenance aux couches sociales inférieures sur les biographies professionnelles.

Les projections de l'Office fédéral de la statistique montrent, dans différents modèles, que les différentes classes d'âge vont clairement se décaler dans un proche avenir. Cela n'empêche pas le débat sur les conséquences possibles de cette modification de la pyramide des âges de se concentrer sur le sommet de ladite pyramide. Mais en se focalisant sur le nombre croissant de personnes âgées et surtout très âgées, le débat passe à côté du véritable problème démographique : la Suisse n'aura pas trop de personnes âgées, mais surtout pas assez de relève.

La diminution du nombre d'enfants constatée depuis de nombreuses années va bientôt se traduire par un manque de personnes actives bien formées. Et ce qui compte ici, ce n'est pas seulement le nombre de travailleurs dans dix ou vingt ans, comme le suggèrent ceux qui ne cessent de mettre l'accent sur le calcul du « rapport démographique », autrement dit le rapport entre la population âgée de plus de 64 ans et celle âgée de 20 à 64 ans. Ce qui est bien plus décisif, c'est la productivité qu'atteindront ces personnes actives dans les prochaines décennies. Après tout, ce n'est pas tant le nombre de cotisants, mais bien plutôt le volume de la masse salariale qui est déterminant pour le financement de l'AVS. [3]

Si l'on suit cette argumentation, il importe de tout entreprendre pour que la main-d'œuvre disponible soit bien formée, atteigne un haut degré de qualification professionnelle et puisse rester active aussi longtemps et en aussi bonne santé que possible. Le débat lancé sur l'idée d'un relèvement de l'âge de la retraite pour tous ne fait que détourner l'attention des difficultés effectives. Avant de discuter des incitations à travailler au-delà de l'âge de la retraite, il faudrait d'abord réfléchir davantage au maintien et à la mise à profit de la force de travail de tous jusqu'à l'âge légal de 65 ans. [4]

Une politique à caractère social est indispensable pour maintenir et encourager la capacité de rendement des travailleurs plus âgés. Il importe de permettre à ces derniers de rester le plus longtemps possible sur le marché du travail au lieu de les mettre « au rebut » aux dépens des assurances sociales et de l'aide sociale.

Mais il apparaît ici que les mesures entreprises jusqu'ici n'ont eu que peu, voire pas d'effet du tout, et que d'autres stratégies devraient être imposées. La tentative d'améliorer les perspectives de vie des personnes des couches inférieures au moyen de campagnes de prévention axées sur les dépendances ou le comportement alimentaire n'ont guère eu de succès. Les messages-clés de telles campagnes ne parviennent pas vraiment à toucher de manière durable les personnes qui vivent dans la précarité. [5]

Il faut se demander en outre si, en plus d'une prévention axée sur le comportement, il ne faudrait pas plutôt investir dans une prévention portant sur les conditions de vie. Ici, c'est d'abord à l'économie de faire son devoir. La suppression progressive des emplois moins soumis à la compétition, la décision de ne plus offrir de places d'apprentissage, l'absence d'encouragement au perfectionnement des personnes les moins qualifiées sont autant de pas dans la mauvaise direction. Il est indispensable de changer fondamentalement sa manière de penser et de voir plus loin que l'évolution conjoncturelle actuelle sur le marché du travail, comme le préconise le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) lui-même. [6] Il importe de négocier entre partenaires sociaux des salaires qui dépassent nettement le minimum vital.

De leur côté, les pouvoirs publics doivent entreprendre davantage dans le domaine du logement, de l'école et de l'intégration sociale. La faible disposition à construire des loge-

ments sociaux, les gros problèmes rencontrés dans les écoles de degré supérieur et la situation difficile de maints quartiers à forte densité sont autant d'exemples qui montrent où il est nécessaire d'agir.

La prévention portant sur les conditions de vie est une tâche qui revient à la société, la prévention axée sur le comportement est un appel aux autres. Si nous ne voulons pas que l'évolution démographique se transforme en un désastre sociopolitique, nous devons investir davantage dans la lutte contre la pauvreté !

Littérature

- [1] Künzler Gabriela, Knöpfel Carlo : Les pauvres vivent moins longtemps : couche sociale, mortalité et politique de l'âge de la retraite en Suisse. Editions Caritas, Lucerne, 2002.
- [2] Knöpfel Carlo : Bericht über die wirtschaftliche und soziale Entwicklung in der Schweiz 2001/2002. In : Sozialalmanach 2003, Gesundheit – eine soziale Frage. Editions Caritas, Lucerne 2002 : 30-35.
- [3] Zürcher Boris : Auswirkungen des demographischen Wandels auf den Arbeitsmarkt. In : Die Volkswirtschaft. Das Magazin für Wirtschaftspolitik 3/2002 : 30-35.
- [4] Widmer Rolf, Sousa-Poza Alfonso : Altersteilzeitarbeit. Etude Avenir Suisse, Zurich 2003.
- [5] Mielck Andreas : Soziale Ungleichheit und Gesundheit. Empirische Ergebnisse, Erklärungsansätze, Interventionsmöglichkeiten. Editions Hans Huber, Berne 2000.
- [6] Brunetti Aymo : Ältere garantieren Wachstum und Sicherheit. In : Panorama 5/2000 : 11-12.

Carlo Knöpfel
Responsable du service Etudes
Caritas Suisse
Löwenstrasse 3
6002 Lucerne
cknoepfel@caritas.ch
www.caritas.ch

La reproduction familiale de la précarité

Franz Schultheis, Nathalie Pigot

Département de Sociologie, Université de Genève

10 % des enfants suisses sont pauvres : tel est le message distribué depuis quelque temps sur des affiches dans les rues de nos villes. Tandis que l'image stéréotype du pauvre adulte véhiculée par les théories populistes donne à penser que son état est le produit de ses propres défaillances (absence de rationalité économique et de prévoyance, manque de motivation etc. etc.), l'enfant pauvre semble échapper à une telle stigmatisation et culpabilisation publiques qui ajoute encore à la misère matérielle vécue une dimension symbolique et morale.

L'enfant pauvre dans une société de l'abondance fait scandale, là au moins tout un chacun sera d'accord !²⁴ Mais d'où vient-elle, cette pauvreté des enfants, quelles sont ses conditions et déterminations sociales, quelles sont les causes économiques qui se trouvent à sa racine et quels sont les effets sociaux, psychologiques et culturels de cet état ?

Partons de quelques interrogations volontairement naïves pour nous approcher de ce phénomène particulièrement complexe en insistant déjà au départ sur le fait que les sciences sociales elles-mêmes paraissent particulièrement pauvres en la matière et ont jusqu'à ce jour délaissé cette thématique qui se situe pourtant au cœur même de la question sociale et des interrogations sociologiques.

Première question : Où est-ce qu'un enfant attrape la pauvreté, ou mieux : où est-ce que la pauvreté attrape l'enfant ?

Certes, la pauvreté n'est pas contagieuse, sinon elle serait depuis longtemps chassée. Si elle était contagieuse, tous les enfants risqueraient de l'attraper et il y aurait depuis fort longtemps un large consensus en matière de lutte contre le fléau de la pauvreté des enfants.

Mais si elle n'est pas contagieuse, n'est-elle pas pour autant transmissible tout comme d'ailleurs son opposé, la richesse, qui elle aussi est transmise de génération en génération ? La pauvreté représenterait donc, dans une telle perspective sociologique, une sorte

²⁴ Ceci explique en partie l'intérêt croissant que cette thématique suscite depuis quelque temps: en Allemagne, un grande enquête sociale sur la pauvreté des enfants sous le titre « Gute Kindheit-schlechte Kindheit » (2000) a mis en lumière la portée du phénomène, en France, un grand colloque organisé par le CERC sous le titre « Enfants pauvres » (Paris, 21.3.2003) vient de donner un tour d'horizon intéressant sur la question. Rappelons-aussi que la question de la précarité des jeunes s'est trouvée au premier rang du programme de lutte social contre le chômage développé par l'Union Européenne en 1997.

d'héritage ou de patrimoine « négatifs »²⁵ et constituerait un état des choses d'ores et déjà établi au moment de la naissance d'un enfant pour l'attendre et pour l'atteindre corps et âme telle une fatalité aveugle.

Mais où, dans quel contexte social et par quel type d'acteur institutionnel la transmission de la pauvreté passe-t-elle ? Où la précarité, la vulnérabilité et l'exclusion sociales se reproduisent-elles ?

Pour les sciences sociales, la réponse paraît simple et compliquée à la fois : c'est la famille qui représente sans aucun doute l'actrice principale de la reproduction sociale, et ceci pour le meilleur et pour le pire. C'est dans le cadre de la famille que la transmission intergénérationnelle des ressources matérielles et immatérielles ainsi que des compétences culturelles et sociales se joue. Dès la naissance, tout individu fait en général (l'exception confirme la règle) partie d'un univers familial particulier, marqué par une trajectoire socio-historique spécifique et un ensemble de propriétés matérielles et symboliques – un patrimoine ou un « bien de famille » – produit, accumulé et transmis d'une génération à l'autre. L'enfant hérite donc d'un « bagage » plus ou moins bien fourni pour entrer dans le jeu social, jeu caractérisé par une concurrence acharnée et une logique de sélection darwinienne du « survival of the fittest ». Ici, les divergences de départ se retraduisent successivement en inégalités des chances, en probabilité statistiquement quantifiable de réussir ou non devant les diverses échéances d'une trajectoire biographique, professionnelle ou privée. Elles contribuent, selon une logique récurrente, à reproduire – sinon à renforcer – les inégalités existant entre les divers contextes familiaux et, par là même, à reproduire les structures macro-sociologiques et les disparités et stratifications les caractérisant.

Mais d'où la famille tient-elle ce pouvoir de faire durer les structures sociales – aussi aléatoires et arbitraires puissent-elles paraître – au-delà de la durée de vie limitée des individus ? Tout d'abord, il faut rappeler que la famille se situe à l'intersection même de plusieurs fonctions sociales primordiales : non seulement elle détient un quasi-monopole de légitimité en matière de reproduction biologique ou génétique, mais elle occupe traditionnellement en même temps un rôle-clé dans le domaine de la transmission intergénérationnelle des valeurs économiques, des savoirs, des compétences culturelles et des biens symboliques.²⁶

²⁵ Nous sommes tout à fait conscients que cette idée risque de consterner. Néanmoins elle nous semble heuristiquement utile pour mieux cerner le phénomène visé. Peut-être pourrait-on voir dans ce « capital négatif » une sorte de dette que l'enfant hérite de la génération précédente, qui l'a accumulée ou héritée elle-même des générations précédentes. Cette dette se présenterait par exemple sous forme de handicaps multifformes, matériels ou symboliques, extérieurs ou incorporés, qui limitent ses chances de participer avec succès au jeu social et d'y gagner un capital positif. Parfois, un tel héritage négatif se donne de façon tangible sous forme de crédits à rembourser, d'hypothèques qui pèsent sur une propriété familiale précaire ou d'obligations alimentaires par rapport à des proches nécessiteux. Mais un tel héritage négatif peut aussi se présenter sous forme de stigmates corporels ou symboliques ou d'un état de santé déjà détérioré pendant la vie intra-utérine par des habitudes de consommation des parents (alcoolisme, tabagisme etc.).

²⁶ Un des grands mystères du monde social maintes fois souligné par les penseurs classiques des sciences sociales est : « Comment se fait-il que les individus meurent, tandis que la société dure ? ». La réponse simple et compliquée à la fois est : « Parce que la société se reproduit à travers la famille ».

Pour simplifier des choses bien complexes et compliquées, nous présentons un survol des stratégies familiales de reproduction sociale telle que P. Bourdieu les a identifiées et analysées²⁷ :

- A travers les stratégies successorales, la famille semble vouloir sauvegarder ses acquis, à savoir des ressources accumulées par les générations successives. Garantir le statu quo et laisser à la génération qui suit au moins ce que l'on a soi-même hérité de la génération précédente, tel semble être le principe essentiel de la morale familiale en matière de transmission. Ce patrimoine quant à lui semble être un élément de cohésion familiale de premier ordre et renforcer, comme l'ont souligné de nombreux sociologues de la famille depuis plus d'un siècle, ce que l'on appelle l'« esprit de famille » en lui offrant un substrat matériel. Là où il fait défaut, la famille est non seulement dénuée d'une protection matérielle pour faire face à des situations de crise potentielles, mais semble en même temps manquer de porteurs matériels de la mémoire familiale (la maison, la terre, des meubles, des bijoux de famille etc. etc.). L'enfant pauvre naît dans un contexte familial offrant peu de supports pour le développement d'une conscience familiale et l'identification avec une tradition familiale.
- Les stratégies de fécondité, à travers lesquelles les familles régulent de façon consciente ou inconsciente le nombre de leurs descendants, se retraduisent par une natalité différentielle selon les catégories sociales. Depuis le XIX^e siècle, les sciences sociales ont maintes fois mis à jour la variabilité du taux de naissance selon le milieu social et souligné que les classes moyennes majoritaires de nos jours sont bel et bien les classes les plus néo-malthusiennes avec une natalité particulièrement faible, tandis que les familles de classes dominantes ainsi que les familles les plus précaires ont un nombre moyen d'enfants nettement supérieur. Mais tandis que les familles riches peuvent se permettre d'être aussi riche en enfants, le phénomène de la famille nombreuse très répandu dans les classes sociales défavorisées semble être à la fois un effet et – au moins partiellement – une cause de leur précarité matérielle. Comme l'a déjà montré le démographe Arsène Dumont vers la fin du XIX^e siècle, ce sont les classes sociales qui peuvent légitimement croire dans une ascension sociale de leurs enfants grâce au méritocratie du système scolaire qui limitent le plus les naissances (pour investir, consciemment ou non, leurs ressources en argent, en temps et en attention, de la façon la plus concentrée et profitable possible), tandis que l'on semble être nettement moins porté à être prévoyant de la sorte quand on se trouve dans une situation précaire et vit au jour le jour sans réel espoir de voir sa situation ou celle de ses enfants s'améliorer un jour pour de bon.

²⁷ Pour une présentation plus systématique de cette approche, voir Schultheis, F. : La contribution de la famille à la reproduction sociale : une affaire d'Etat, In: Commaille, J. et Singly, F. de (Ed.) : La question familiale en Europe, Paris 1997c, L'Harmattan, 239-257.

- Les stratégies d'alliance ou stratégies matrimoniales sont un élément-clé de la reproduction familiale dans les sociétés agraires, où les familles semblaient être à la recherche d'un « beau mariage » pour leurs descendants permettant d'augmenter le patrimoine. Il est bien connu, que c'était la famille et non l'individu qui déterminait très largement en matière de choix du conjoint et que l'idéal de l'amour romantique n'avait guère de place dans ce contexte. Si ces temps sont bien révolus, cela ne veut pas dire pour autant que de tels mécanismes de reproduction sociale n'existent plus de nos jours. Au contraire : le choix du conjoint se fait toujours très clairement selon une logique d'homogamie sociale, économique et culturelle. Toutes les recherches disponibles en la matière confirment que la tendance à se retrouver avec un partenaire issu d'un milieu social semblable reste très puissante. Tandis que l'on trouve donc toujours le modèle du beau mariage en haut de l'échelle sociale, les mariages sont moins prometteurs là où des membres de deux familles sous-privilegiées font couple en réunissant dans un nouveau ménage à constituer les handicaps divers accumulés par deux contextes familiaux à profil semblable.

- A travers les stratégies de reproduction culturelle, les familles sont à la recherche d'une transmission efficace de ressources culturelles. Ces ressources culturelles peuvent avoir des formes matérielles (bibliothèque, tableaux etc.) mais importent de nos jours surtout sous forme de capital culturel incorporé ou institutionnalisé. Les stratégies éducatives forment un enjeu de reproduction social typiquement « moderne », dont l'impact serait tout à fait comparable à celui du patrimoine familial sous l'Ancien Régime. L'investissement éducatif dans la progéniture se caractérise, dès le plus jeune âge de l'enfant, par des stratégies de classe sociale divergentes, marquant toutes les manières de faire et les petites choses de la vie, comme le style culinaire et l'apprentissage du goût en tant que première manifestation d'une esthétique sociale distinctive, les formes de politesse ou encore les façons de parler. La « culture familiale » très variable d'un milieu social à l'autre constitue selon des auteurs tels que N. Elias ou P. Bourdieu une sorte de laboratoire social pour la production et la reproduction de l'habitus social (d'autant plus puissant que l'enfant, entré dans cet univers dès la naissance, y subit une socialisation profonde et durable longtemps avant l'intervention de la collectivité). Si les stratégies éducatives des familles privilégiées sont donc prédisposées à produire en général un habitus global positivement distinctif chez leurs enfants (l'exception de la brebis galeuse confirme la règle), chez les familles précaires tout ce qui se réfère aux belles manières n'a en général que peu d'espace et de fonction. Dans une culture de la nécessité on a surtout le souci de trouver quoi mettre dans l'assiette et guère le loisir de consacrer de longues réflexions à la question de savoir comment il faut dresser la table. Dans une culture de la nécessité, l'on a en général affaire à des codes culturels restreints, pragmatiques : comme disait si bien Brecht : « Zuerst kommt das Fressen und dann die Moral ». L'habitus de la nécessité produit et reproduit dans de telles conditions, où l'on n'a ni les moyens, ni les compétences ni les loisirs pour « faire des chichis », où l'enfant apprend par la force des choses qu'il ne faut pas faire trop de politesses si l'on veut avoir son bout du gâ-

teau ou du pain, où l'on ne mâche pas ses mots et où ce n'est pas l'argument le plus fort mais l'argument du plus fort qui s'impose en général, aura forcément des traits fort dérangeants pour ce que l'on appelle « les gens bien élevés » et risque d'être négativement distinctif. Cela veut dire que l'enfant socialisé dans et pour un tel milieu de la précarité est doté d'un code comportemental lui permettant de vivre et de survivre dans les conditions quotidiennes de ce milieu (crier pour se faire entendre, taper pour faire valoir ses droits, partager des pratiques de petite criminalité pour prouver qu'il a du cran, fumer et boire pour symboliser son appartenance au groupe, etc. etc.), code qui produira inévitablement des « faux pas » très stigmatisant aux yeux d'observateurs d'autres milieux sociaux, surtout ceux issus des couches moyennes dont l'hyperconformisme moral et la « political correctness » sont tout particulièrement intransigeants en ce qui concerne les règles de jeu formelles de la vie sociale. Rappelons en même temps, que de tels observateurs sont en général bien placés pour sanctionner les transgressions du « savoir-vivre » et des devoirs civiques (les fameuses « incivilités » dont les médias parlent si souvent) par les enfants « mal élevés » des milieux précaires, étant donné que ce sont eux, les membres de couches moyennes, qui occupent en général les postes d'instituteurs et de professeurs, de juges ou de psychologues et qui seront donc professionnellement chargés de « corriger » les formes de déviance de toutes sortes caractéristiques des enfants de la précarité. L'autre forme de ressources culturelles transmissibles appelées « capital culturel institutionnalisé » se transmet essentiellement en dehors du contexte familial tout en constituant une cible centrale des stratégies de reproduction familiales. Ce capital se présente sous forme de titres scolaires attribués à l'individu à travers la socialisation secondaire au sein du système d'enseignement. Les diplômes des parents, sorte de patrimoine culturel, ne sont bien sûr pas transmissibles de manière directe, même si la réussite et le capital scolaires de la génération ascendante sont les meilleurs garants d'une réussite probable des nouvelles générations pendant la trajectoire de qualification. De nos jours, les affaires de reproduction familiale représentent de moins en moins des affaires privées. L'État s'en mêle, dans le but explicite de contrebalancer ou même de contrecarrer les mécanismes de la reproduction sociale, en faveur d'une égalité des chances des citoyens au-delà de leur origine sociale. Mais cette finalité de l'État reste souvent utopique face aux stratégies de reproduction éducative des familles qui s'avèrent d'autant plus puissantes qu'elles s'exercent dès la prime enfance à travers la transmission d'un capital culturel. Au moment où l'enfant est scolarisé, tout se passe comme si les jeux de la reproduction sociale étaient d'ores et déjà faits en bonne partie. Le principe de la concurrence scolaire et sa philosophie méritocratique ne doivent pas faire oublier que l'égalité des chances formelle des enfants de différentes origines sociales n'est en bonne partie qu'une illusion, étant donné que les inégalités de fait donnent des atouts aux uns et des handicaps aux autres dans cette course pour les diplômes, sortes de titres transférables en postes sur le marché de l'emploi. Toutes les données disponibles en sciences sociales montrent clairement que la probabilité statistique de la réussite scolaire varie de façon évidente avec le milieu d'origine des enfants. Rappelons en passant que l'étude comparative des systèmes d'enseignement

occidentaux publiée l'année passée sous l'acronyme « PISA » a souligné que les inégalités sociales de l'accès à l'enseignement supérieur sont particulièrement poussées en Suisse et que la reproduction des disparités face aux « chances de vie » entamée dans le contexte de la socialisation familiale s'y trouve systématiquement renforcée par le fonctionnement du système d'éducation publique. Sortir de la précarité transmise par la famille d'origine semble tout spécialement improbable dans des conditions contextuelles de ce type, tandis que d'autres sociétés telles que les pays nordiques parviennent nettement mieux à contrebalancer les inégalités sociales entre les familles d'origine par l'influence d'un système scolaire généreux et intégratif, qui renonce à produire des aiguillages durables à un stade précoce de l'itinéraire scolaire. Rappelons aussi que les pays scandinaves parviennent à un niveau d'égalité des chances nettement supérieur grâce à l'existence d'un système d'écoles maternelles qui intègre les enfants dès un très jeune âge et parvient par là à compenser, sinon à niveler au moins partiellement les inégalités de départ.

- Les stratégies économiques servent à assurer l'existence matérielle et l'avenir du groupe familial, par des formes d'investissement de la force de travail ou de capitaux dans le monde de la production, par la constitution d'épargne et de rentes, et par la gestion rationnelle du patrimoine. Là où le capital économique se fait rare ou prend même l'allure d'un capital négatif (pensons au surendettement familial et au cercle vicieux qui en résulte), la rationalité économique réclamée par nos sociétés marchandes a forcément du mal à s'installer et à s'apprendre. Les vertus de la société bourgeoise tels que la prévoyance, l'épargne, la modération, l'ethos du travail etc. nécessitent un certain degré de sécurité et de bien-être pour pouvoir se développer et s'inscrire dans les habitudes et, là où on vit au jour le jour dans les conditions d'une économie de la misère, ces vertus font place à des nécessités de survie et des stratégies de débrouillardise à court terme, peu profitables dans une perspective de longue durée. Faute de conditions matérielles favorables au développement d'une rationalité économique, l'individu socialisé sous le signe de la précarité n'a pas la chance d'acquérir un habitus économique lui permettant de changer ces conditions matérielles défavorables.
- Les stratégies familiales d'investissement social visent à conserver, sinon à augmenter, les ressources d'aide – solidaire ou intéressée – disponibles en cas de besoin (trouver un garant pour obtenir un crédit, avoir des « tuyaux » en affaires, trouver un poste pour ses enfants, etc.). Un tel capital social repose sur des rapports de parenté ou des relations d'amitié ou dérive de la vie associative ou corporative. C'est la vie associative, souvent cloisonnée selon des critères d'appartenance sociale, qui contribue à renforcer les habitus sociaux développés dans des familles d'origines sociales différentes et tandis que les clubs de sports chics ou des associations tels que « Lions Club » et « Rotary Club » contribuent à consacrer les habitus positivement distinctifs des uns, les « street corner societies » et les groupes des hooligans – pour utiliser volontairement un stéréotype courant – contribuent à renforcer un habitus stigmatisant chez d'autres acteurs. En général, les ressources en soutien potentiel et en soli-

darité sont nettement plus importantes chez les catégories sociales qui en ont le moins besoin. Et ceci pour des raisons banales : dans le milieu de la précarité l'on est entouré de gens précaires et même si l'on y trouve des formes de solidarité et de désintéressement touchantes, celles-ci ont forcément une portée très limitée (contre les images d'Epinal idéalisant la culture de la pauvreté il faut rappeler que ce n'est pas en partageant fraternellement des biens rares avec ses pairs que l'on sortira du pétrin et que l'on n'est pas forcément un être plus désintéressé quand on est démuné).

- Les stratégies prophylactiques visent la conservation, sinon l'ennoblissement, du capital humain familial à travers des pratiques de prévention hygiéniques, sanitaires ou diététiques, et un style de vie profitable pour être en forme physiquement et psychologiquement (soins corporels, activités de loisir, activités sportives, cures de revitalisation, etc.). Toutes les données scientifiques disponibles parlent un langage clair : les enfants de la précarité sont exposés dès leur naissance, et même auparavant déjà – si l'on tient compte des effets nocifs de l'usage de alcool ou du tabac pendant une grossesse –, à des facteurs de risque qui selon une forte probabilité statistique prédisposent, à travers leur accumulation et renforcement successifs durant la trajectoire biographique, à un état de santé et de bien-être physique, mais aussi psychosomatique, fragile. Ce n'est donc pas un hasard si la durée de vie moyenne des membres des couches sociales sous-privilegiées se situe très nettement en dessous de celle des autres catégories sociales.
- Les stratégies familiales d'investissement symbolique tournant autour du principe de l'« honneur familial » s'opposent souvent à la rationalité économique proprement dite, en accordant aux apparences extérieures et au style de vie (signes extérieurs du statut social et du prestige auquel l'on prétend) une importance considérable. Par exemple, la pratique archaïque du « potlatch » – visant, à travers la destruction systématique de biens matériels, à augmenter la considération et le respect des autres –, les stratégies d'investissement symbolique – déployées par les familles modernes se saignant aux quatre veines pour avoir un intérieur ou une voiture comme il faut, ou s'endettant dangereusement pour faire envie lors du mariage d'une fille –, semblent souvent suivre des raisons que la raison ignore. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les familles de la précarité qui tout comme les autres aspirent à la reconnaissance sociale et tout comme les autres ont leur point d'honneur, mais ne disposent pas des mêmes moyens matériels pour le faire valoir. Nombre de comportements jugés « irrationnels » et « irresponsables » de la part d'un observateur issu d'un milieu social favorisé trouvent leur sens pratique dans la nécessité des familles précaires de se respecter et de se faire respecter dans les limites du possible et parfois même au-delà de ces limites.

La transmission d'un patrimoine négatif : formes familiales et précarité sociale

Voilà un survol rapide du domaine des stratégies familiales de reproduction. Si les sciences sociales ont pu bien mettre en lumière les processus de transmission familiale de privilèges positifs, elles se sont intéressées nettement moins à la question de la transmission des « handicaps » sociaux et de ce que l'on appelle ici par analogie des « privilèges négatifs ». La question sociologique cruciale à poser dans le contexte de cette problématique sera donc :

« De quelle façon les familles précaires transmettent – faute de mieux et malgré elles – un patrimoine « négatif » ayant la tendance à laisser des empreintes durables dans les habits des enfants à travers toute leur trajectoire de vie ? »

Mais quelles sont les caractéristiques sociales des familles de la précarité ? Dans un premier temps, on peut distinguer les caractéristiques proprement familiales, à savoir les formes de vie familiale, des conditions sociales, économiques et culturelles de la vie familiale. Dans le premier cas, les statistiques sociales disponibles nous montrent assez clairement les affinités électives entre certaines formes de vie familiale et le risque de se retrouver en situation de précarité.

Dans sa forme la plus extrême, la précarité semble se caractériser par des exclusions sociales pluriformes et aller de pair avec l'absence de liens familiaux et de capital social familial. Parmi les sans-abri et les sans domicile fixe, les « sans famille » sont largement majoritaires et cette population touchée par une désaffiliation sociale (Castel) particulièrement forte se recrute tout principalement auprès des hommes adultes célibataires ou divorcés. Cette catégorie semble donc peu intéressante pour notre interrogation autour de l'enfance pauvre, mais on pourrait néanmoins avancer l'hypothèse théorique que cette forme d'« individualisme négatif » pourrait s'avérer interliée de façon significative avec les conséquences biographiques de longue durée de l'enfance de la précarité.

Ceci dit, il s'agira de souligner le rapport étroit bien connu entre le phénomène de la précarité des enfants et la forme de vie familiale dite monoparentale. Pour tous nos pays post-industriels, les données statistiques montrent clairement que les enfants, mais aussi les femmes, constituent des catégories sociodémographiques surreprésentées dans la population pauvre²⁸. Si l'on peut donc parler d'un processus double de « féminisation » et d'« infantilisation » du phénomène de pauvreté dans toutes nos sociétés contemporaines, ce n'est guère un hasard, étant donné que l'écrasante majorité des familles monoparentales se compose d'enfants à la charge de mères chefs de familles. Rappelons en même temps que ces familles monoparentales particulièrement prédisposées à devenir victimes d'une précarité durable ne représentent en général qu'une face d'une médaille reflétant un rapport étroit entre précarisation des formes de vie familiale et vulnérabilité sociale. Cette précarisation de la famille se manifeste de façon prototypique à travers une divortialité en amont depuis les années 1975 et il est bien connu que le divorce se paye très souvent, surtout dans les couches sociales inférieures, par la création de deux ménages précaires

²⁸ En Allemagne, 25 % des enfants pauvres contre 9 % des enfants non touchés par la pauvreté vivent seuls avec leurs mères. Pour les familles recomposées les proportions sont respectivement de 10 et de 5 %.

liés par l'instance de l'obligation alimentaire, qui s'accompagne régulièrement d'un double déclin économique.

L'autre forme de vie familiale largement surreprésentée dans la population « pauvre » de nos sociétés contemporaines est la famille nombreuse : comme toutes les statistiques sociales disponibles le montrent et comme nous avons essayé de l'esquisser ci-dessus, le fait d'avoir une famille nombreuse à charge va souvent de pair avec des conditions de vie matérielles plus ou moins précaires. On peut s'attendre à un rapport d'interdépendance complexe entre ces deux dimensions : d'un côté, la charge d'une famille nombreuse semble constituer un facteur essentiel d'une baisse de revenu (par tête) considérable. De l'autre côté, tout se passe comme si l'état de précarité et de misère socio-économiques prédisposaient en même temps à une fécondité supérieure à la moyenne et que les familles dotées de peu de chances d'ascension sociale étaient en même temps peu prédisposées à des stratégies de fécondité néo-malthusiennes.

La transmission de la précarité : précaire de père en fils, de mère en fille

Si de tels rapports entre formes de vie familiale et situations de précarité sont évidents sur le plan des indicateurs statistiques, il serait fatal d'en exagérer la portée et d'y voir la source essentielle, sinon unique de notre problème. La majorité des enfants de la précarité vivent encore de nos jours dans des familles complètes avec un nombre d'enfants dans la moyenne²⁹. Il faut donc chercher ailleurs les conditions de possibilité de leur état précaire et prendre en compte des facteurs proprement socio-économiques.

Parmi ceux-ci, il faut souligner tout d'abord l'existence d'une catégorie sociale longtemps négligée et découverte en Suisse uniquement depuis quelques années : les *working poor*, à savoir des salariés qui, bien que travaillant à plein temps, ne disposant que d'un salaire très faible, qui les fait descendre en dessous du seuil de pauvreté dès qu'il y a charge de famille. Ces *working poor* représentent environ 10 % de la population active et leurs enfants sont donc par définition des enfants pauvres.

Rappelons en même temps, que ces *working poor* semblent correspondre à l'image prototypique du pauvre honnête, du pauvre honteux prédisposé à cacher sa misère derrière les façades de sa vie privée et que cette pauvreté banalisée et normalisée touchant une bonne partie des enfants dérange d'autant moins que sa visibilité publique est faible (elle ne se manifeste pas aussi ouvertement sur la place publique que la pauvreté des groupes sociaux dits « marginaux »).

Si les enfants de la précarité se recrutent essentiellement auprès des enfants des *working poor*, la même chose est vraie en ce qui concerne les enfants des chômeurs³⁰. Même si la société suisse est relativement à l'abri du chômage de masse chronique et structurel touchant tous les autres pays européens avec une brutalité largement inconnue ici, le chô-

²⁹ En Allemagne, 80 % des enfants non pauvres co-habitent avec leurs deux parents, ce qui est le cas pour 60 % des enfants pauvres.

³⁰ Tandis qu'en Allemagne 96 % des pères d'enfants non pauvres sont actifs, ceci n'est le cas que pour 54 % des pères d'enfants pauvres.

mage s'est néanmoins installé et normalisé dans ce pays et y touche une quantité de salariés non négligeable. Là où les victimes du chômage ont des enfants à charge, on rencontre une des sources socio-économiques essentielles d'une précarisation de l'enfance plus ou moins durable et profonde et de nouveau, ces petites victimes particulièrement vulnérables sont peu visibles publiquement : ils ne manifestent pas dans la rue, n'ont pas de représentants syndicaux et manquent presque totalement de lobby politique.

Si l'on s'intéresse à ce que le chômage des parents peut faire aux enfants, on fera bien de se référer à une étude classique publiée en 1931 sous le titre « Die Arbeitslosen von Marienthal » qui analyse avec des moyens très simples et très sensibles (rédaction faite à l'école sur ce que l'on espère recevoir à Noël, ou bien sur ce que l'on veut faire comme métier plus tard) comment la situation du chômage des parents se retraduit auprès de leurs enfants par un réalisme désenchanté et un rétrécissement du champ des possibles non seulement au niveau des projets d'avenir et mais aussi sur le plan des rêves.

Bref, la précarité des enfants dans nos sociétés actuelles a des causes multiples, qui peuvent agir indépendamment ou en se renforçant mutuellement : pensons par exemple à la précarisation des rapports familiaux accompagnant bien souvent la perte d'un emploi ou un surendettement familial et créant ainsi une sorte de cercle vicieux et une descente en enfer durables.

Mais quelles sont les conséquences socio-psychologiques, affectives ou même physiques de cet état de précarité pour l'existence et le devenir d'un enfant ?

Dans un premier temps, il s'agit d'appliquer une vision sociologique globale de l'état social appelé précarité afin d'éviter les pièges d'un matérialisme vulgaire qui réduit souvent cette question à sa dimension monétaire et perçoit le problème uniquement sous l'angle de l'insuffisance de ressources en oubliant qu'il s'agit d'un fait social total touchant toutes les dimensions de la vie quotidienne et traversant tous les aspects de l'existence de l'individu. Nous en donnons ci-dessous un survol kaléidoscopique très provisoire et succinct qui a pour unique prétention de sensibiliser à la complexité des aspects de la vie quotidienne d'un enfant touché par la précarité.

L'enfance sous le signe de la précarité – regard kaléidoscopique sur un fait social total : les dimensions de la vie quotidienne des enfants touchés par la précarité

- activités en famille
- calculabilité et fiabilité de l'environnement social
- champs de possibles et rapport à l'avenir
- chances d'accès à l'enseignement post-obligatoire
- code culinaire et habitudes alimentaires
- code linguistique
- comportement économique (prévoyance)
- concurrence vestimentaire et reconnaissance sociale
- consommation de mass-media (fréquence, choix etc.)

- manque de familiarité avec la culture légitime
- formes de sociabilité (recevoir des amis etc.)
- habitat insalubre et risques de maladie divers
- habitat précaire et conditions de socialisation pratiques (devoirs etc.)
- effets de lieux (effets valorisant ou stigmatisant attachés aux quartiers et au voisinage)
- handicaps scolaires (probabilité de réussite scolaire)
- intensité des rapports sociaux
- loisirs et vacances
- participation aux activités parascolaires
- pratiques de consommation précoces en matière d'alcool, tabac etc.
- rapport à la lecture, à l'écriture et autres « techniques culturelles »
- rapport au corps (soins, hygiène, prévention, forme physique)
- risque d'être victime de violence physique

Dans tous les domaines énumérés ci-dessus et bien d'autres encore, les enfants touchés par la précarité se trouvent exposés à une écologie sociale, économique et culturelle peu favorable au développement de compétences et d'aptitudes cognitives, affectives, morales et corporelles valorisées par les instances légitimes du monde social (école, marché de l'emploi etc.). Les dispositions cognitives, affectives, morales et comportementales produites et reproduites à travers les facteurs de socialisation caractéristiques d'un milieu précaire gagnent successivement leur impact durable et leur force structurante par rapport à la trajectoire de vie des individus socialisés dans et pour un tel contexte social. A travers l'incorporation durable des structures sociales caractéristiques du contexte de socialisation et une sorte de « naturalisation » de ces schèmes extérieurs transformés en schèmes de pensée, schèmes de jugement moral ou esthétique et schèmes de comportements caractéristiques de ce contexte, les codes sociaux et culturels du milieu d'origine gagnent une inertie difficile à contrebalancer par ce que l'on appelle la socialisation secondaire.

Ce que nous venons de dire risque fortement, nous en sommes conscients, de paraître comme une vision déterministe concevant la reproduction de la précarité comme une fatalité mécanique. Non, il n'y a pas de déterminisme, il n'y a pas de « physique sociale » avec des lois éternelles selon lesquelles un enfant né dans une famille marquée par la précarité deviendrait à son tour de façon inéluctable un individu touché par une précarité durable. Mais même si la reproduction du monde social prenant son départ dans le contexte de la socialisation familiale et se poursuivant ensuite dans des lieux de socialisation secondaire n'a rien de mécanique, toutes les données statistiques disponibles en la matière nous donnent à penser que l'on a affaire à un facteur de très forte probabilité statistique (ce qui ne veut pas dire « détermination fatale »).

En s'inspirant de la théorie du monde social développée par Pierre Bourdieu, on peut avancer que les familles précaires produisent et reproduisent – faute de mieux et malgré elles – un habitus social, donc un ensemble de dispositions mentales, morales, esthétiques, linguistiques ou comportementales plus ou moins cohésif et homogène, qui reflète les particularités des structures sociales du contexte familial de socialisation. L'habitus social de la précarité est caractérisé entre autres par un horizon temporel limité et un champ

des possibles restreint, une certaine prédisposition à vivre au jour le jour face à l'absence de conditions matérielles adéquates pour l'élaboration et la mise en pratique d'un véritable projet de vie autonome, mais aussi par un ensemble de dispositions cognitives, morales, culturelles et comportementales transmis de génération en génération dans le contexte d'une culture familiale traversée par une précarité multiforme et peu compatible avec les exigences de la culture légitime – pensons par exemple aux styles linguistiques (patois, slang etc.) qui se trouvent souvent déclassés par les normes linguistiques du bon allemand ou du bon français prônées par l'école.

L'ensemble des habitudes transmises dans un contexte et pour un contexte familial spécifique et successivement incorporées par le nouvel entrant dans le monde social deviennent une sorte de deuxième nature de plus en plus difficile à contrebalancer (pensons à la formule courante : « c'est plus fort que moi ») et le goût pour les choses et les pratiques développées pendant la petite enfance dans le contexte de la famille d'origine et en parfaite harmonie avec le goût des autres membres de cet univers social semble inscrire l'« empreinte des origines » de façon durable dans l'habitus de l'individu. Une sociologie compréhensive telle que Pierre Bourdieu et son équipe l'ont fondée dans « La misère du monde »³¹ devrait mettre à jour ce que le monde social avec des inégalités profondes face aux « chances de vie » (Lebenschancen : Max Weber) fait subir à de petits êtres particulièrement vulnérables en les exposant à des conditions de socialisation sous le signe de la précarité.

Étant donné que nous avons affaire non seulement à une question sociologique de premier ordre, mais aussi à une « question sociale » de premier rang, nous ne pourrions éviter de nous interroger, pour conclure, autour des enjeux sociopolitiques des interrogations développées ci-dessus.

Quelle réponse peut-on donner à la question sociale des enfants de la précarité ?

Si tout un chacun se ralliera très vite à l'idée que la pauvreté des enfants dans nos sociétés d'abondance représente un scandale et devrait être enrayerée depuis fort longtemps, un tel consensus moral, qui en tant que tel ne coûte pas cher, s'avérera très rapidement fictif, sinon hypocrite, quand on commencera à parler des moyens et des mesures nécessaires pour y parvenir. Il n'y a pas mille chemins pour lutter contre la précarité des enfants. Si l'on veut y remédier de façon systématique et durable, il faut tout simplement lutter contre la précarité des familles, précarité qui est déjà là au moment où le nouveau-né entre dans le monde social. Si l'on veut réduire la pauvreté des enfants, il faut développer un programme de réduction des inégalités sociales les plus extrêmes qui trouvent leur cas limite dans le phénomène de la pauvreté. Autrement dit, un des seuls moyens³² envisageables pour en-

³¹ Voir de plus près : Schultheis, F.: *Deutsche Zustände im Spiegel französischer Verhältnisse*. Nachwort zur deutschsprachigen Ausgabe von: Bourdieu, P. et al.: *Das Elend der Welt*, Universitätsverlag, Konstanz 1997b, 827-838.

³² Si l'on parle ici du « seul » moyen envisageable, c'est bien sûr en faisant abstraction de dispositifs tels que l'eugénisme social dans ses différentes variantes historiques et des moyens sociopolitiques mis en pratique durant les siècles passés en vue de lutter contre la reproduction de la pauvreté tels que les hospices des

rayer le mal de la précarité des enfants est la justice redistributive en faveur des familles précaires, étant donné qu'il faut lutter contre la précarité des familles pour toucher les enfants qui y naissent et y font leur entrée dans la vie. L'autre voie sociopolitique indispensable consisterait en la mise en place d'un système d'éducation publique préscolaire efficace et généreux, apte à contrebalancer la fatalité qui fait encore de nos jours que l'enfant né dans telle famille et non telle autre ait nettement moins de chances, selon toute probabilité statistique, de se faire une place satisfaisante dans la vie sociale que tel autre enfant mieux « tombé » au niveau de l'origine sociale de sa famille d'origine.

Prof. Dr. FS Schultheis Franz
Département de Sociologie
Université de Genève
Bd du Pont d' Arve 40
1211 Genève 4
franz.schultheis@socio.unige.ch

enfants trouvés qui incitaient les familles pauvres à se débarrasser de leur progéniture en les abandonnant devant les portes de cette institution publique. Pendant longtemps, la lutte contre la pauvreté s'est faite bien souvent sous forme de politique de lutte contre les pauvres et même si la « political correctness » interdit au moins dans certaines limites des excès démagogiques en matière de stigmatisation et de culpabilisation des pauvres, il faut rester vigilant face aux tendances non négligeables du populisme politique contemporain à créer des images repoussoirs quant à une « under class » de paresseux irresponsables et parasitaires (les fameux « affreux, sales et méchants » du sous-prolétariat classique).

Exposé complémentaire

La pauvreté des familles n'est pas une fatalité

Jean Blanchard

Mouvement populaire des familles

Avant de revenir sur deux points soulevés par M. Schultheis, je tiens à vous présenter une définition de la pauvreté qui illustre bien le titre de mon exposé complémentaire « La pauvreté n'est pas une fatalité » :

la pauvreté n'est pas une maladie mais un rapport économique et social assumé et imposé par une partie de la société à une autre.

1) **D'où vient la pauvreté des enfants, quelles sont ses conditions et déterminations sociales, et quels sont les facteurs économiques qui se trouvent à sa racine ?**

2) **Le rôle de la famille et, surtout, son rôle économique**

1) **Un premier facteur en matière de pauvreté des enfants, donc des familles, en Suisse est que, de nos jours encore, certains employeurs versent, pour un emploi à plein temps, des salaires de misère aux salariés.**

Selon une étude de Caritas , les deux-tiers des 250 000 working poor suisses vivaient dans un ménage avec enfant/s en 1992 et 5,5 % des personnes actives bénéficiaient d'un revenu mensuel net inférieur à 2500francs pour un emploi à plein temps en 1995. Cette situation, qui s'est encore aggravée depuis, est indigne d'un pays dit civilisé, de surcroît l'un des plus riche de la planète. Ainsi, il est urgent d'instaurer un revenu minimum au-dessous duquel aucun salarié à plein temps ne devrait pouvoir être embauché.

À un emploi à plein temps doit correspondre un salaire qui permet de vivre dignement.

Vivre dignement, c'est pouvoir :

- **Couvrir les besoins** en nourriture, vêtements et logement, et s'assurer contre la maladie et les accidents
- **Faire des projets, les réaliser.** (s'abonner à un journal, partir en vacances, etc.)
- **Être généreux envers sa famille** (acheter un parapluie, offrir le carrousel à ses enfants, etc.)
- **Organiser des loisirs**
- **Recevoir simplement mais dignement des amis**
- **Avoir une vie sociale**

Un deuxième facteur en matière de pauvreté des enfants, donc des familles, en Suisse est l'absence d'une véritable politique familiale.

J'en veux pour preuve que, de 1945 à 2001, la part des allocations familiales, en %, du salaire moyen dans l'industrie est passée de 3,6 % à 3,64 %. Voilà qui résume assez bien l'importance réelle accordée dans ce pays aux familles avec enfant/s.

Graphique N° 1

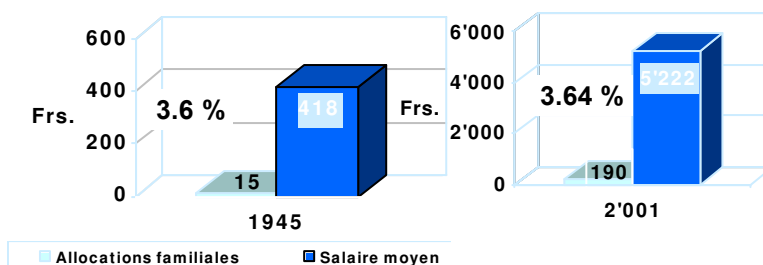


Mouvement Populaire des Familles

Évolution des allocations familiales :

+ 0,04 %

par rapport au salaire moyen



Si l'on veut lutter efficacement contre la pauvreté des familles, il est indispensable d'instaurer de véritables allocations familiales qui tiennent compte...

... des coûts des enfants et du rôle économique des familles avec enfant/s.

Coûts de l'entretien et de l'éducation du/des enfant/s

Le tableau ci-dessous présente un résumé des coûts par enfant (en francs), calculé en 1994 par l'Office de la jeunesse du canton de Zurich et réajusté à l'indice suisse du coût de la vie du mois d'août 2000.

Age	Familles avec 1 enfant	Familles avec 2 enfants	Familles avec 3 enfants	Familles avec 4 enfants et plus
De 1 à 15 ans	1285,40	1095,35	971,75	905,25
De 16 à 20 ans	1504,00	1268,00	1140,50	1047,80

En Suisse, les dépenses réelles des familles avec enfant/s pour l'entretien et l'éducation des enfants sont estimées à 24 milliards de francs par an.

En 2000, 4,4 milliards de francs ont été versés dans les cantons pour les allocations de naissance, les allocations de ménage, les allocations familiales et les allocations de formation. Ces **4,4 milliards** ne représentent que le **18 %** des coûts annuels de l'entretien et de l'éducation des enfants à la charge des familles.

2) Le rôle de la famille et, surtout, son rôle économique

Si le rôle social de la famille est essentiel, son rôle économique, pourtant majeur, est trop rarement évoqué et considéré.

Rôle économique des familles avec enfant/s

Les familles avec enfants réalisent **gratuitement** un travail domestique et familial estimé à **105 milliards** de francs par an. Ces mêmes familles dépensent quelque 125 milliards de francs pour leur consommation (nourriture, logement, soins médicaux, déplacements, etc.). Ce qui nous permet d'affirmer que...

...les familles avec enfants sont le moteur de l'économie, puisque l'apport de la valeur économique de ces familles s'élève à 230 milliards de francs par an, soit l'équivalent de 60 % du PNB.

L'entretien et l'éducation des enfants constituent un apport essentiel au bon développement ainsi qu'au bon fonctionnement de la société et assurent l'avenir de celle-ci.

Il est urgent de réformer en profondeur les allocations familiales.

Aujourd'hui, ce sont près de 800 caisses gérées par les employeurs, sans compter les caisses cantonales, qui financent l'ensemble des allocations familiales selon des taux différenciés, variant de 0,1 % à 5 %, prélevées sur la masse salariale des entreprises. Celles-ci reversent 4,4 milliards de francs par an aux familles.

Le MPF tient à relativiser la notion de « financement patronal », car ces cotisations font partie des frais généraux et sont reportées sur les prix de revient des biens ou des services; elles laissent donc intact le bénéfice des entreprises. C'est le travail des employés qui produit la plus-value sur les ventes de biens et de services et qui permet donc de financer ces cotisations.

Les allocations familiales devraient atteindre au minimum les objectifs suivants :

- **Être un droit universel lié à l'enfant, indépendamment du statut professionnel et salarial des parents : un enfant = une allocation**
- **Compenser en grande partie les charges financières que représentent pour une famille l'entretien et l'éducation du/des enfant/s**
- **Prendre en compte la valeur économique du travail domestique et familial réalisé en Suisse par les familles avec enfant/s**

Les allocations familiales ne sont **en aucun cas un revenu complémentaire pour les bas salaires**. Le salaire devrait garantir à chaque salarié/e un revenu lui permettant de vivre décemment. Au contraire, les allocations familiales font partie intégrante du système des assurances sociales.

Revendications du MPF :

- **Des allocations familiales de 600 francs par mois** pour les enfants de 1 à 15 ans et pour les jeunes gens de 15 à 25 ans qui poursuivent une formation scolaire ou professionnelle, **indexées** chaque année à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation

L'apport aux familles représenterait **11,5 milliards de francs par an**, somme raisonnable si on la compare aux **230 milliards** de francs que représente la valeur économique de la contribution sociale des familles.

- **Un financement mixte des allocations familiales**

Pour les 0 à 15 ans et pour les allocations de naissances, il s'agirait d'un financement à la charge de la collectivité, par le biais de la fiscalité directe (p. ex. par un centime additionnel) à titre de redistribution aux familles pour leur contribution économique et sociale.

Pour les 15 à 25 ans, il s'agirait d'un financement à la charge des employeurs, par le biais d'une taxe sur la valeur ajoutée brute des entreprises, qui bénéficient de l'éducation effectuée par les familles ainsi que de la formation effectuées par les écoles.

- **Une seule caisse fédérale d'allocations familiales et un taux de cotisations unique pour tous les employeurs**

La fiscalité

De plus, les deux éléments suivants devraient être instaurés en matière de politique familiale :

- **l'imposition individuelle et le rabais d'impôt pour les familles.**

Le rabais d'impôt serait déterminé, en francs, en fonction du coût des charges que représentent pour les familles un/des enfant/s ou un parent à charge.

Ce rabais d'impôt en francs serait déduit du montant de l'impôt calculé sur l'ensemble des revenus de chaque contribuable.

Un troisième facteur en matière de pauvreté est l'incompétence des autorités fédérales à trouver des solutions profitables à toutes les familles.

À titre d'exemple :

Réduction d'impôts pour les familles adoptée par les Chambres fédérales

L'introduction du splitting partiel pour les couples mariés et l'augmentation des déductions pour enfants à charge dans les déclarations de l'impôt fédéral direct afin d'alléger les charges des familles lors de la perception de l'impôt représentent une mauvaise solution.

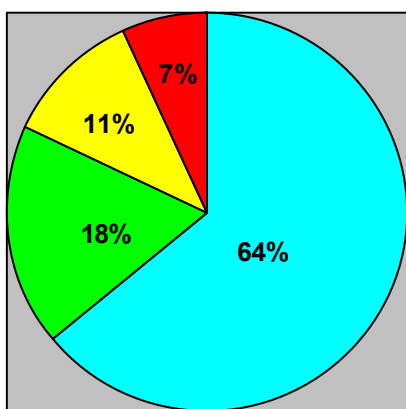
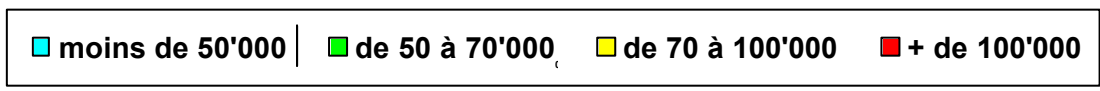
Impôt fédéral direct (IFD) ou allocations familiales?

Nombreux sont les contribuables qui ne paient pas ou peu d'impôt fédéral direct (IFD) car leur revenu est très bas. Ces personnes sont souvent très proches ou en dessous du seuil de pauvreté. Une baisse de leur revenu imposable par l'augmentation de la déduction pour enfant n'aura que peu ou pas d'impact sur leur taxation fiscale. La baisse d'impôts dont ils bénéficieront sera nulle s'ils sont déjà exonérés au plan fédéral ou s'élèvera à quelques dizaines de francs au maximum. Au contraire, les revenus élevés, supérieurs à 100 000 francs par exemple, bénéficieront de baisses d'impôts nettement plus élevées, pouvant

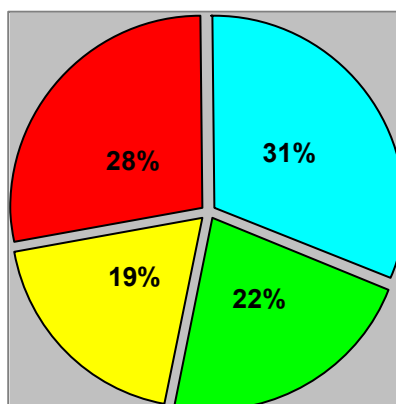
s'élever à quelques centaines de francs, voire dépasser le millier de francs. Ce système crée réellement une dégressivité de l'impôt ; plus le revenu est élevé, plus la réduction est élevée également.

Graphique N° 2

Répartition des contribuables et des revenus imposables en Suisse en 1995/96

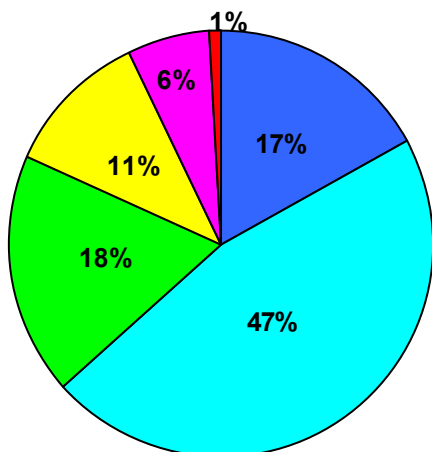


Répartition des contribuables

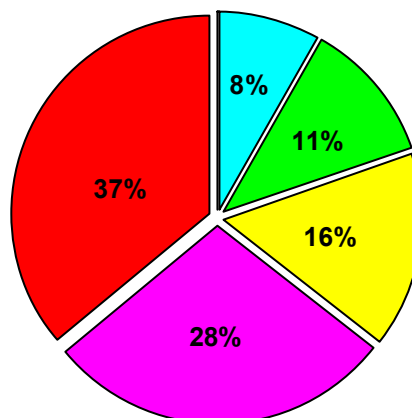


Répartition des revenus imposables

Répartition des contribuables et du produit de l'IFD en Suisse en 1995/96



Répartition des contribuables



Répartition du produit de l'IFD

Une bonne solution pour les familles pauvres et les familles à moyen revenu est...

...l'introduction d'une allocation familiale fédérale, basée sur le principe suivant :
un enfant = une allocation en complément des allocations familiales existantes.

Le droit à l'allocation serait basé sur le principe « **un enfant = une allocation** ». Elle serait versée à tous les enfants de 0 à 15 ans et aux jeunes de 15 à 25 ans qui suivent une formation secondaire ou professionnelle, ce qui représenterait, selon les statistiques de l'OFS au 31 décembre 1998, **1 593 826** ayants droit.

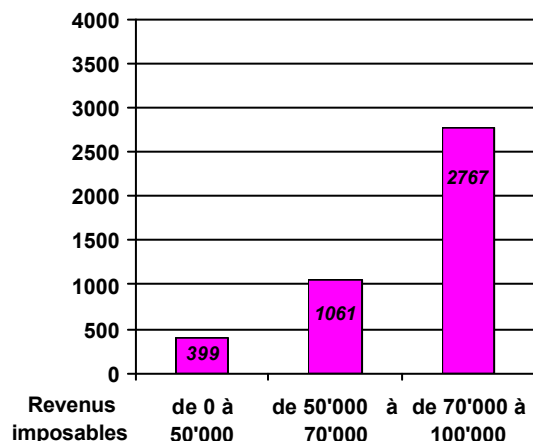
Montant annuel de ces allocations :

- **840** francs pour une famille avec un enfant
- **1680** francs pour une famille avec deux enfants
- **2520** francs pour une famille avec trois enfants
- **3360** francs pour une famille avec quatre enfants

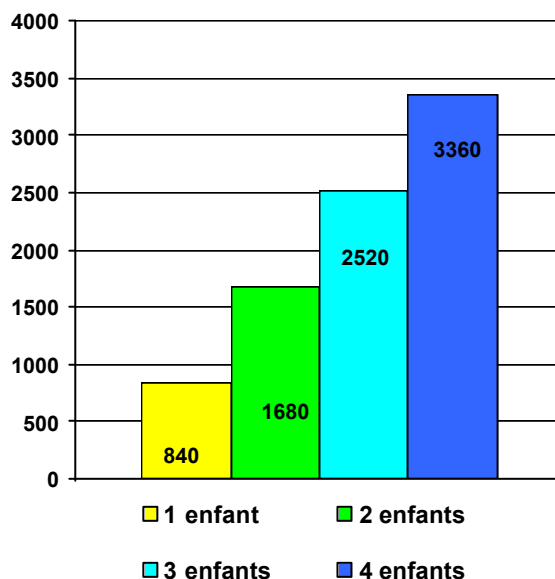
Montant annuel total pour la Confédération : 1,339 milliards de francs.

Graphique N° 3

Montant maximal de l'IFD pour un couple marié (en francs)



Montant annuel des allocations familiales (en francs)



Cette allocation familiale fédérale supplémentaire, identique pour chaque enfant, entraînera les conséquences suivantes : les contribuables à gros revenu verront, certes, leur revenu augmenter de la même manière que les contribuables à petit revenu ; cependant, la somme nette disponible sera moindre, puisqu'il paiera plus d'impôts en raison de la progressivité de l'IFD.

L'augmentation des allocations familiales permettra d'instaurer un début de politique familiale en Suisse, tout en conservant la solidarité fiscale entre petits et gros contribuables.

Jean Blanchard
 Secrétaire romand du MPF
 Mouvement populaire des familles secrétariat général
 CP 155
 1211 Genève 17
 mpf-ge@bluewin.ch